Cercle

Condorcet

CLERMONT-FERRAND

L'enseignement du français en question(s)

Cahier n°11 – 2008

Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand
31, rue Pélissier
63028 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Tél : 04 73 91 00 42
Fax : 04 73 90 96 28

L'enseignement du français en question(s)

" Tous les moyens de l'esprit sont enfermés dans le langage et qui n'a point réfléchi sur le langage n'a point réfléchi du tout "

ALAIN

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN QUESTION(S) – UNE PROBLEMATIQUE SANS CESSE D'ACTUALITE

LE CERCLE CONDORCET DU PUY-DE-DOME ET CETTE PROBLEMATIQUE

L'ETAT ACTUEL DE NOS REFLEXIONS

PREMIERE PARTIE
POURQUOI DEFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE ?

I. MAINTENIR LA LANGUE ET SON HISTOIRE

II. MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES CULTURES ET LES COMMUNAUTES QUI S'EXPRIMENT EN FRANÇAIS

III. MAINTENIR CE QUI FONDE EN PARTIE TOUT INDIVIDU SOCIAL

- *A. PHYSIOLOGIE ET PHILOSOPHIE : DES CONCLUSIONS IDENTIQUES*
- *B. L'HOMME DE PAROLE*
- *C. UNE ILLUSTRATION : LA RENAISSANCE D'HELEN KELLER*

IV. PREVENIR LES COMMUNAUTARISME LINGUISTIQUE ET LE TOTALITARISME DES LANGAGES

- *A. ÊTRE CONSCIENT DU POUVOIR DE LA LANGUE*
- *B. DES LANGUES DE PROPAGANDES ET DE POUVOIRS*

V. DEFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE : UN ENGAGEMENT POLITIQUE

DEUXIEME PARTIE
QUEL FRANÇAIS ?

I. PLURALISME ET IMPERFECTIONS : LES VRAIES RICHESSES D'UNE LANGUE

II. UNE LANGUE FRANÇAISE EN EVOLUTION

- *A. QUE RESTE-T-IL DE NOS SERMENTS ?*
- *B. LES NOUVELLES PRINCESSES DE CLEVES*

III. LE MYTHE DE LANGUE PURE ET LES DERIVES D'UNE LANGUE UNIQUE

TROISIEME PARTIE

ENSEIGNER LA LANGUE FRANÇAISE : POURQUOI, COMMENT ?

I. LA PATRIE LINGUISTIQUE EN DANGER

A. DE NOUVEAUX « PARLER-FRANÇAIS »

B. POURQUOI FAUT-IL LUTTER POUR LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ?

II. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : DES ENJEUX

A. UN CONSTAT

B. DES POINTS DE VUE

1. LE FRANÇAIS : DISCIPLINE CRUCIALE

2. LE FRANÇAIS : UNE EXIGENCE MORALE

3. LE « FRANÇAIS » : LA PRIORITE

III. ENSEIGNER LE FRANÇAIS DANS UNE ECOLE « EN CRISE »

A. L'ECOLE EST-ELLE SEULE EN CRISE ?

B. LA LITTERATURE A-T-ELLE FAIT SON TEMPS ?

C. IMAGINAIRE ET IMAGINATION : DES DESENCHANTEMENTS

IV. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : QUELLES DIFFICULTES AU SEIN DE L'ECOLE

A. QUELLE LANGUE FRANÇAISE ENSEIGNER ?

B. LE FRANÇAIS « SCOLAIRE » ET LE « PARLER » DES ELEVES

1. LES ECARTS A « LA NORME »

2. UNE ECOLE A DEUX VITESSES

3. PREALABLES AU COMMENT FAIRE ?

V. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : COMMENT ?

A. DES PRINCIPES

B. DES PROPOSITIONS

1. CE QUI A DEJA CHANGE POUR L'ECOLE

2. CHANGER ?

3. QUELS CHANGEMENTS ?

- *Comment changer*
- *Les outils de référence*
- *Les pratiques*
- *Les structures*
- *La formation professionnelle*
- *L'encadrement*

CONCLUSION : LA PERMANENCE D'UNE MISSION

ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

« Je crois d'un bon citoyen de préférer
les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent »

OLYNTHIENNES (Orateur et homme politique athénien)

L'objectif des Cercles Condorcet est de contribuer, comme le rappelle Marcel Gauchet à **« *passer de l'individu dans la société à la société de l'individu* »**. Pour ce faire, les Cercles se donnent les moyens de penser et d'agir ou de faire agir, en produisant des synthèses écrites de leurs réflexions susceptibles d'être diffusées et donc connues par d'autres – toutes classes sociales confondues.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN QUESTION(S) – UNE PROBLEMATIQUE SANS CESSE D'ACTUALITE

Comme toutes les préoccupations humaines, celle de la langue française et de son enseignement n'est ni inopinée ni aléatoire. Lorsque le cercle Condorcet du Puy-de-Dôme l'a mise en débat et en réflexion – selon la méthode et l'esprit qui lui sont spécifiques – il entendait bien ne pas se cantonner « entre les murs » de l'école, ne pas limiter ses observations à la solennité des salles de classe, à la rigidité des instructions ministérielles ou aux débridements des cours de récréation.

Aptitude partagée par tous les hommes, bien commun auquel ils sont farouchement attachés, la parole – sa mise en œuvre dans le(s) langage(s) et son(leur) codage(s) – fondent et entretiennent l'édifice social, en favorisent ce qu'on appelait au XVII^{e} siècle du beau nom de « commerce », participent donc à la citoyenneté.

C'est dire l'importance et la nécessité de l'enseignement du français : voilà pourquoi tous les ministres qui se sont succédé à l'Éducation nationale ont voulu marquer de leur nom une réforme toujours présentée comme novatrice, salutaire, voire salvatrice, dont les résultats seraient, sinon prodigieux, du moins efficaces, et dont le destin des petits Français allait se trouver galvanisé.

Au moment où notre réflexion et ce livret arrivent à leur terme, la palme d'or du Festival de Cannes est attribuée au film « ***Entre les murs*** » : ce film met en images la difficulté d'enseigner et donne le spectacle d'une langue (et d'un enseignant) malmenés ; dans le même moment, la réforme de Xavier Darcos inquiète et mobilise les lycéens.

Nous sommes bien loin d'avoir résolu toutes les questions inhérentes au (x) problème (s) de la langue française et des questions que son enseignement soulève, mais les événements montrent que le sujet reste brûlant et qu'il continue à faire battre le cœur d'une société : sujet vital donc, et surtout pas aléatoire.

LE CERCLE CONDORCET DU PUY-DE-DOME ET CETTE PROBLEMATIQUE

Moyen privilégié de l'expression humaine, le langage – les langages écrit, oral et gestuel – est aussi outil de toutes les relations et de toutes les transactions entre les hommes ; il apparaît donc inséparable de l'exercice de la citoyenneté. Il n'est donc pas surprenant que le Cercle Condorcet, conformément à ses objectifs, se soit, à son tour, passionné pour les problèmes de la langue française, en particulier ceux de son évolution et de son devenir mais aussi de son statut dans la société contemporaine et de la question de son enseignement.

Les membres du cercle Condorcet tiennent à rappeler qu'ils ne se présentent ni comme des chercheurs, ni comme des savants, ni comme des théoriciens. Ils expriment donc sur le sujet de la langue française, comme sur tous les autres sujets déjà abordés, leur opinion de citoyens. Chacun apporte la singularité de son expérience, de sa culture et de ses convictions. Toutefois, la cohérence de la réflexion est garantie par une référence à des valeurs communes, qui sont tout simplement les valeurs de la République.

Les participants n'ont ni la volonté, ni la capacité de proposer sur le sujet traité des solutions définitives ; aux questions qu'ils se posent, ils répondent souvent par d'autres questions, élaborant ainsi une réflexion ouverte qu'on ne saurait clore sommairement ni résoudre dans des conclusions artificielles. Il ne faut pas attendre de ce livret qu'il révèle par exemple les secrets d'un enseignement miraculeux de la langue ; il s'agit surtout de dresser l'inventaire des problèmes, de constituer un état des lieux et de s'en tenir modestement à quelques hypothèses de résolutions. Le Cercle Condorcet du Puy-de-Dôme s'est aussi appuyé sur l'expertise de quelques intervenants, l'expérience d'enseignement de certains de ses membres et sur quelques lectures relatives au sujet de la langue française.

S'il est vrai que l'idéal laïque est de faire obstacle à toutes les formes de totalitarisme, de refuser toute forme de démagogie ou de discrimination et de contribuer à promouvoir une éducation à une pensée argumentée et

critique, les Cercles Condorcet, issus et imprégnés par cet idéal, se devaient d'apporter leurs contributions à une réflexion sur l'état de la langue française et de son enseignement.

L'ETAT ACTUEL DE NOS REFLEXIONS

Après avoir montré les rapports étroits que la langue française a toujours entretenus avec l'histoire, nous mettrons en lumière quelques enjeux importants qui la concernent tant dans ses pratiques individuelles que dans sa fonction collective. Ces enjeux fondent les orientations de la problématique traitée.

Il sera fait état tout d'abord d'une situation préoccupante qui conduit à s'interroger sur la nature des périls qui semblent aujourd'hui menacer cette langue française, compromettant son apprentissage et son rayonnement.

Pour répondre à un souci dialectique de régulation, il sera procédé ensuite à un rappel historique de ses vicissitudes qui permettra d'en mesurer la vitalité et de dénoncer le mythe d'une langue unique et ses dérives.

Nous développerons l'importance des choix politiques, en particulier des choix culturels et éducatifs, dans la sauvegarde d'une langue, de la langue française notamment.

Nous tenterons enfin d'aborder les problèmes que pose son enseignement dans le contexte scolaire actuel et d'évoquer les infléchissements possibles qui pourraient en partie répondre, au-delà d'évolutions normales et justifiées, à certains délitements réels ou supposés de notre langue nationale : ne peuvent-ils pas être une menace pour l'idéal républicain que nous défendons ?

PREMIERE PARTIE
POURQUOI DEFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE ?

I. MAINTENIR LA LANGUE ET SON HISTOIRE

« … comment pourrait-on craindre pour l'avenir d'une langue qui a fait preuve au cours des siècles d'une telle vitalité ? Tantôt plus sobre, tantôt plus riche, elle n'a jamais failli à ses qualités natives de netteté et de clarté, à sa « probité » comme disait Rivarol. Elle a été et reste dans la main de nos écrivains un instrument d'une délicatesse souple, ouvrier des chefs-d'œuvre les plus variés. Et aujourd'hui encore, bien que sa suprématie comme langue parlée soit contestée partout, elle est reconnue toujours comme sans égale pour sa valeur artistique »

E. ABRY – P. CROUZET – C. AUDIC

Détaché de son contexte, cet éloge de la langue française, au lyrisme un peu cocardier, pourrait prêter à sourire et serait aisément frappé de désuétude. Or, ces lignes figurent dans la préface d'une « **Histoire illustrée de la littérature française** », éditée chez Didier en 1942 : elles prennent alors une résonance singulière, imperceptible à une première lecture. C'est l'époque où la montée des fascismes menace l'Europe entière ; quant à la France, écrasée par la défaite, elle souffre l'humiliation de l'occupation. Les Français voient le pays se couvrir de panneaux et d'inscriptions en langue allemande et entendent résonner des chants martiaux dont ils ne comprennent pas les paroles. Cependant, les vociférations gutturales qui retentissent dans tout le pays n'empêchent pas « les Français de parler aux Français » et n'étouffent pas les protestations clandestines ; la poésie même est mobilisée et prête les métaphores de ses plus beaux vers aux messages codés de la Résistance.

Autant dire que la publication d'une histoire de la littérature française constitue un acte de bravoure. Les circonstances historiques éclairent le texte de la préface d'une intention à la fois éthique et politique ; il exprime peut-être l'espoir que le génie et la vitalité de sa langue permettront à la France de sortir vainqueur des épreuves que l'histoire lui inflige.

La langue s'inscrit alors dans une panoplie de résistance. Cette même idée se trouve largement développée dans l'ouvrage de Michel Chaumont et Arlette Farge, « ***Des mots pour résister*** ». Il est des affirmations qui ne peuvent plus tromper, comme cette authentique profession de foi, exprimée par les auteurs, dans la présentation de leur « *Histoire littéraire* », investissant la littérature d'une mission et d'une espérance de salut. Le pari est tenu de la culture contre la barbarie.

« Dans ce panorama… on verra le génie français, au cours des vicissitudes nationales et des variations du goût, se former peu à peu, s'enrichir, en prenant son bien un peu partout… (et) reprendre sa direction avec ses caractères propres, heureuse fusion du tempérament national et de la tradition antique : clarté, raison, gaîté, goût, vérité, humanité, universalité. Sous une opulente variété, une unité profonde se découvrira, la sève puissante et vivace, garante des résurrections après les catastrophes »

M. CHAUMONT – A. FARGE.

Ainsi s'affichent de manière flagrante les rapports que la langue a toujours, au cours de son évolution, entretenus avec l'histoire.

Lorsque François 1er, par **l'ordonnance de Villers-Cotterêts** en 1539, confère à la langue française le statut de langue officielle du royaume, désormais utilisée dans tous les actes de la vie publique, il obéit aussi à une volonté politique. Cette ordonnance n'a fait qu'appuyer un mouvement de centralisation linguistique déjà amorcé depuis plusieurs siècles. La langue deviendra aussi un des moyens d'unification du royaume et sans doute aussi, comme le souligne Claude Duneton, un moyen d'affermir le pouvoir exercé sur les sujets.

C'est une volonté analogue qui sous la Révolution incite l'abbé Grégoire, député à la Convention, à prononcer la dissolution des patois et des dialectes au profit du français ; de ce fait, la langue unique serait un instrument de ralliement aux idées révolutionnaires autant que de diffusion (de propagande ?) de ces mêmes idées.

Quant à l'école de Jules Ferry, visant l'alphabétisation des petits Français (en majorité d'origine paysanne), elle devait leur permettre aussi d'accéder, par le biais d'une langue commune, à une culture (une idéologie ?) commune. Dans un esprit analogue, Jean Jaurès définira la mission émancipatrice de l'école assortie d'un idéal d'égalité sociale, favorisant l'avènement d'une conscience patriotique chez des millions de jeunes Français, dont beaucoup d'entre eux ne survivront pas à la première Grande Guerre.

« Reste que [dans cette école] les droits de l'enfant se limitaient à celui de l'instruction, ses devoirs à être un bon fils, un bon élève et, le cas échéant, un bon mort : sur une armée de six millions d'enfants, 1 350 000 furent massacrés entre 1914 et 1918 et la plupart des autres n'en revinrent pas entiers »

Chagrin d'école – Daniel PENNAC

Ce rapide tableau permet de mettre en lumière l'importance politique de la langue, déjà manifeste lors du premier avènement du Français, en 842. C'est pour être mieux entendu de son peuple que le neveu de Charlemagne, prêtant à son frère solennellement serment, utilise la langue vulgaire qui depuis longtemps déjà, supplantait le latin.

Dix ans après Villers-Cotterêts, du Bellay écrit « ***Défense et illustration de la langue française*** », véritable plaidoyer en faveur du français ; l'auteur veut faire de la langue française « *barbare et vulgaire* » une langue élégante et digne afin qu'elle devienne langue de référence et d'enseignement : le destin du français était tracé. Depuis, il n'a cessé de faire l'objet de nombreuses études, de nombreuses analyses, de traités et de manifestes innombrables.

Intimement liée à l'histoire des hommes, la langue devient aussi le garant de la mémoire collective : mais, comme le souligne aussi Arlette Farge, son évolution rend parfois difficile l'accès aux événements du passé :

« La Résistance durera plusieurs années. Ses membres… ont toujours besoin de la compagnie des mots, tandis que le vocabulaire politique se transforme, s'élabore, se métamorphose au fur et à mesure des événements. La bataille des mots accompagne celle des terrains : les chefs politiques, les responsables de mouvements, de réseaux et de maquis nourrissent leur combat de programmes écrits, de consignes, d'encouragements…

Cette passion du langage… en temps de guerre, c'est le seul moyen de tenir la mort à distance. Aucun vocable n'est anodin… C'est aussi… poser la question des témoins d'aujourd'hui. Lorsqu'ils emploient maintenant le vocabulaire qui les a mus, ils ne peuvent être qu'incompris par la plupart de ceux qui les écoutent et… sont obligés d'adopter une « sémantique » moderne.

De là peut-être, une perte des mots pour les générations qui ont suivi et, sans doute, beaucoup de malentendus entre ce qui est dit et ce qui est reçu. »

Sur le plan historique, les exemples sont nombreux qui montrent que l'écrasement d'un peuple, d'une civilisation, quand il n'entraîne pas l'extermination des hommes, produit presque toujours la disparition d'une langue. Ainsi du gaulois dont quelques signes subsistent dans le substrat de la langue ; ainsi de la langue propre de tous les colonisés de la planète, dont la langue de la domination survit souvent à l'avènement des indépendances ; c'est pourquoi une partie de la planète parle encore le français (on appelle cela du beau nom de francophonie), l'anglais et l'espagnol. Dans un film très drôle de Louis Malle, intitulé « ***Viva Maria*** », une brève séquence, passant presque inaperçue, nous montre deux hommes de couleur, parfaits fonctionnaires de l'empire britannique, sacrifier, en pleine jungle, au rite du thé qu'ils dégustent à la manière des aristocrates anglais. Sans la littérature, le cinéma et quelques hommes de bonne volonté, se serait perdu le souvenir des exterminations ou des violences qui ont assuré le triomphe de quelques langues prestigieuses, muselé les « sauvages et les coquins qui infestaient la surface de la Terre », comme Voltaire fait semblant de s'en féliciter.

Toutefois, les propos d'Alain Rey dans son ouvrage « ***l'Amour de la langue*** » nous évitent de sombrer dans un excès de repentance ; certains envahisseurs, en effet, ont volontairement abandonné leur langue propre pour adopter celle du pays envahi : cette conversion illustre, d'une autre manière, la « prévalence du Français » :

« Mais quand une langue à peine ressentie, transparente, dans la grisaille de l'habitude, et par rapport à d'autres besoins, se délite, on ne le perçoit guère. Ainsi les Gaulois et une dizaine de générations, laissèrent mourir leur langue celte, qu'ils avaient négligée ou refusé d'écrire, et passèrent à du néo-latin en train de se créoliser. Ainsi, les Francs, installés dans le pays auquel ils donnèrent leur nom et qui y imposèrent un pouvoir royal, perdirent leur francique. Ainsi, les Vikings établis en Normandie oublièrent très vite leur danois »

A. REY.

L'anglais lui-même, souvent considéré comme le puissant rival de la langue française, subit très largement au XIe siècle l'influence de la langue romane :

« Le petit-fils [des Vikings], Guillaume alla… combattre et vaincre en « Bretagne » (La Grande) ; y installant pour plusieurs siècles son franco-

normand (qu'on appelle bizarrement l'« anglo-normand »), déclenchant dans la langue anglaise une révolution de vocabulaire qui en fit un idiome semi-roman par le lexique, immensément enrichi »

A. REY.

La mise en évidence des interactions entre la langue et l'histoire montre que la langue est assortie d'enjeux importants qui se mesurent tout autant dans sa pratique individuelle que dans ses fonctions collectives.

II. MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES CULTURES ET LES COMMUNAUTES QUI S'EXPRIMENT EN FRANÇAIS

Cette seconde raison qui justifie la défense de la langue française est développée avec beaucoup de pertinence dans **un discours d'ouverture de la conférence des chefs d'État et de gouvernement** ayant en commun l'usage de la langue française. Ce discours fut prononcé le 17 février 1986 à Versailles par le Président de la République française d'alors, François Mitterrand.

Fondateur de l'actuelle Bibliothèque Nationale, François Mitterrand fut autant un homme de lettres qu'un homme d'État ; à ce titre, il incarne les liens qu'entretiennent la langue et la politique. François Mitterrand se livre à une nouvelle défense de la langue française célébrant son rayonnement et la considérant comme fondement d'une communauté de culture et d'action.

« Nous sommes là, autour d'une langue, porteuse d'une culture qui elle-même, on peut le dire sans orgueil particulier, figure parmi les grandes civilisations de l'histoire. C'est une civilisation qui nous est commune, à laquelle chacun ajoute son propre apport. La plupart des cultures exprimées autour de la langue française sont des cultures mixtes ou multiples, elles s'enrichissent l'une par l'autre, mais le tronc central, l'axe même de cette action, c'est le français.

C'est un lien si fort qu'il nous a valu de vous avoir ici, venus souvent de loin, parfois en dépit de problèmes politiques qui se posent à nous tous et en tous moments. Il a fallu prendre le temps nécessaire parce qu'on ressentait le besoin d'être ensemble.

D'autant que notre langue commune a toujours été porteuse d'une certaine capacité d'ouverture et d'expression qui dépassait ses propres limites. Je ne rappellerai pas le temps, qui n'est pas dépassé, où notre langue était celle que l'on employait dès lors que l'on recherchait sinon tous les états

du monde, du moins tous ceux qui décidaient du sort du monde, pour s'exprimer.

Parce que nous parlons la même langue, nous avons quelques chances de mieux nous comprendre. C'est déjà fait. Et parce que nous nous comprenons mieux, nous pouvons mieux agir ensemble, au service des légitimes ambitions.

Nous formons une communauté informelle, c'est-à-dire sans lien organique de caractère administratif. Mais le noyau qui existe entre nous devrait être renforcé. Notre communauté, c'est une sorte de structure, essentiellement une structure de la langue, et au-delà des affinités qui sont là, c'est une communauté du regard que représentent les quelques quarante nations qui participent à ce premier Sommet francophone, et d'autres encore, quelques-uns, qui souhaitent nous rejoindre. Il y a dans le développement du monde une puissance propre au génie des langues, et particulièrement du français.

Ce n'est pas une entreprise qui devrait s'achever avec la joie d'un premier jour. Dans notre esprit, dans le mien en tout cas, c'est le commencement d'une œuvre durable qui s'inscrira dans les temps qui viennent. Car, au travers d'une langue commune, c'est tout un mouvement, un mouvement de la pensée, un mouvement de l'expression, c'est toute une action qui se dessine. Et nous en aurons le droit d'être fiers un jour, je l'espère, tous et au même titre, d'avoir été les mainteneurs d'abord, puis les créateurs de temps nouveaux.

III. MAINTENIR CE QUI FONDE EN PARTIE TOUT INDIVIDU SOCIAL

« La langue n'est pas seulement un moyen de
communiquer de l'information, du savoir…
Elle est aussi un véhicule de transmission
des symboles de la mémoire collective,
qui provoque les fortes émotions de
la communion au même système
de valeurs et de croyances… »
Le pouvoir politique et les langues – Jean-William LAPIERRE (PUF – 1988)

L'importance de l'accès aux langages – non verbal, oral, écrit – dans le développement de la personnalité, de l'individualisation et de la socialisation a été soulignée et largement décrite par les psychologues, les médecins, les sociologues, mais aussi les écrivains et les poètes. On connaît les conséquences souvent gravissimes des déficits de cet accès ; on s'interroge

sur le bilinguisme et les concordances entre langue d'origine et langue sociale ou vernaculaire ; on étudie les altérations langagières passagères ou durables et les conséquences d'apprentissages insuffisants mal automatisés, causes d'illettrismes plus ou moins sévères. L'apprentissage des langues étrangères et surtout l'apprentissage du langage écrit demeurent des sujets qui intéressent et donnent lieu souvent à des débats passionnels…

Ceci a été évoqué au cours de nos débats. Le lien de cette question avec notre problématique est important, mais il n'est pas central.

Nous en évoquerons succinctement deux aspects.

A. PHYSIOLOGIE ET PHILOSOPHIE : DES CONCLUSIONS IDENTIQUES

« S'il permet le partage des perceptions, des intentions et des informations, le langage conditionne et gouverne les relations entre personnes d'une même communauté. Grâce à ce formidable outil de communication, l'homme convainc, séduit, méprise, réprimande, raconte, témoigne, ment… »

On attribuerait volontiers ce bel inventaire des fonctions du langage à un homme de lettres ou à un spécialiste des sciences humaines ; ce sont pourtant les propos d'un généticien, Philippe Vernier. Et après une étude scientifique très précise, ses propos rejoignent ceux des sciences humaines :

« Le langage fonde ainsi le dialogue social, instrument majeur de l'organisation de la communauté des hommes. C'est sans doute grâce à leur structure sociale très efficace que les groupes humains survivent depuis des temps immémoriaux. C'est probablement l'organisation des sociétés humaines qui les a conduites à exercer leur emprise sur la Terre entière, puisqu'aucun milieu n'échappe complètement à l'exploration des hommes. Ainsi, cette faculté de parler, apprise et transmise aux enfants, de génération en génération, a permis de sélectionner chez nos ancêtres ceux qui possédaient les capacités verbales les plus efficaces pour que l'homme devienne un super prédateur.

P. VERNIER

Ayant admis que le langage s'inscrit dans les capacités naturelles de l'espèce humaine, il est temps de nous interroger sur ses fondements biologiques, son substrat anatomique et physiologique. Le caractère unique du langage, défendu par de nombreux psychologues, linguistes et neurobiologistes, implique que les mécanismes biologiques de sa production et de sa compréhension soient aussi spécifiquement humains.

Des auteurs influents comme Noam Chomsky et Jerry Fodor ont défendu l'idée qu'il existerait, dans le cerveau humain, des structures particulières, des « modules » spécifiques, exclusivement dédiés à l'expression et à la compréhension du langage. L'émergence du langage chez l'homme correspondrait alors à une « innovation » majeure et soudaine.

L'hypothèse d'une anatomie uniquement dévolue au langage humain a trouvé un écho puissant dans la découverte ; la phylogénie des langages humains – oral et/ou écrit – est une question centrale dont bien des réponses nous échappent.

B. L'HOMME DE PAROLE

On ne compte plus, dans l'inventaire des livres, des publications, des conférences, la part faite à l'étude de la langue et à son importance. Le sujet n'est plus réservé aux spécialistes du langage ou de la littérature ; la philosophie, la sociologie, la psychanalyse, toutes les sciences humaines se sont intéressées à la langue qui apparaît avant tout comme la manifestation essentielle de l'humanité et de son expression comme l'affirme Claude Hagège :

« *L'homme demeure une créature capable de toutes les volte-face…Aptitude obstinée au dialogue avec son semblable, vocation à pratiquer l'échange. À commencer par celui qui fonde tous les autres et les rend possibles, à savoir l'échange des mots.*

S'il est homo sapiens, c'est d'abord en tant qu'homo loquens, homme de parole ».

L'importance de la langue, de son acquisition, de sa découverte, est illustrée par exemple dans l'ouvrage de Jean-Paul Sartre, « ***Les mots*** » ; il s'agit d'une autobiographie très insolite dans laquelle l'auteur réfute les conceptions habituelles de l'univers de l'enfance qu'il ne considère pas, comme François Mauriac et tant d'autres, comme un univers enchanté. Sartre se refuse à tout lyrisme, en particulier celui de la nostalgie, et récuse la mythification de l'enfance.

« *Les mots* » se divise en deux grandes parties : Lire et écrire. Ce texte ne constitue pas pour autant un ouvrage didactique ou un programme scolaire. C'est l'histoire de l'élaboration d'un être humain à travers deux activités fondatrices ; activités qui le consolent aussi de déboires douloureux et favorisent la revanche de l'esprit sur la misère de l'incarnation : nanti des mots, il peut surmonter la honte d'un corps chétif et d'un visage disgracieux. Le livre de Sartre nous rappelle l'importance accordée à l'acquisition du langage par la famille, par la société, par la pédiatrie, par l'école.

Tous ceux que le développement d'un enfant intéresse accordent à son développement langagier une vigilance particulière – et parfois inquiète. Si « *le cercle de famille applaudit à grands cris lorsque l'enfant paraît* », il s'émerveille tout autant lorsqu'il prononce ses premiers mots, élabore ses premières phrases. Quelle que soit la nature des instructions officielles, l'école a toujours accordé une place primordiale à la maîtrise du langage, et dès l'école maternelle, famille et éducateurs s'appliquent à recueillir, à écouter et à éduquer la parole du petit d'homme. Tout retard scolaire, en matière d'acquisition du langage, apparaît très vite comme un handicap

sérieux et le développement du langage s'apparente très étroitement à la manifestation et au développement de l'intelligence. C'est pourquoi, les pathologies graves du langage qui font l'enfant muet, l'enfant autiste, les troubles du comportement engendrés par un langage insuffisant, mal assuré, les timidités dites maladives qui compromettent gravement la socialisation, sont autant de catastrophes qui altèrent ou détruisent l'essence même de l'individu.

Facteur essentiel d'identité personnelle, la langue détient donc une véritable fonction existentielle. Il n'est pas jusqu'à la physiologie qui insiste sur les prodiges du langage, conditionné, dans son origine, et son émission – comme toute faculté humaine – par des mécanismes et des organismes spécifiques. La phonation se définit – succinctement – par la mise en jeu complexe de trois groupes d'organes vocaux. Le premier comprend les muscles respiratoires : l'air est aspiré dans les poumons, puis rejeté dans le larynx. Le second comprend le larynx et les cordes vocales, vrais producteurs de sons. Enfin, le troisième groupe est constitué par la langue et les lèvres qui transforment les sons en voyelles ou en consonnes. La fonction langagière qui découle de cette phonation a émergé un beau jour au sein d'un groupe de grands singes humanoïdes à la suite de modifications de leurs structures cérébrales et l'apparition d'un larynx désormais capable d'articuler. La capacité à parler est un caractère biologique comme un autre, mais a conféré aux premiers humanoïdes un avantage adaptatif qui est conservé et utilisé comme le véhicule premier de leurs cultures. On pourrait trouver banale cette définition très organique, très médicale, de la parole et du langage ; elle nous rappelle cependant, de manière scientifique, que l'humanité est le résultat d'une interaction dynamique complexe entre des phénomènes physiologiques tangibles et des phénomènes sociologiques et psychologiques, qui demeurent mystérieux. Elle n'est peut-être pas contradictoire avec cette parole, d'un autre ordre, dont il est permis de ne retenir que le caractère symbolique et qui, se prononçant sur l'apparition de l'humanité, affirme qu'au commencement était le verbe.

« Mais qu'en est-il du langage ? » s'interroge Philippe Vernier, déjà cité. «*Parler, c'est d'abord articuler des sons (ba, bi, mu, zon…), pour disposer d'une capacité phonologique susceptible de servir de signal, d'alerte, d'injonction, de désignation. Parler, c'est aussi former des mots (boîte, parole, agir…), disposer d'un lexique et d'une sémantique qui interposent entre l'objet et la pensée un nouvel instrument symbolique, la dénomination. Nommer, c'est pouvoir communiquer à d'autres l'existence de cet objet. Parler revient*

donc à faire des phrases pourvues d'une syntaxe et d'une grammaire. Mais le langage ne se résume pas à la parole. Il permet aussi de manipuler facilement des symboles abstraits, au premier rang desquels les codes de l'écriture et de la lecture, autre révolution dans l'histoire des hommes. Le langage instrumentalise l'utilisation des concepts en leur donnant une expression et en les rendant alors capables d'agir sur l'autre, sur les autres, les interlocuteurs »

C'est donc une autre fonction de la langue, inhérente à son rôle et à sa finalité, que définit l'auteur. Le langage, c'est aussi cet outil fabuleux qui rend possibles la communication, l'échange, le partage ; cette fonction existentielle s'étend donc à la communauté tout entière et permet à l'être humain d'échapper à la solitude. Grâce au langage, l'homme a la faculté d'accéder à tous les stades d'humanité, de la conscience et de l'affirmation de soi, jusqu'à l'appartenance à la collectivité humaine. *« le rapport à la langue qu'on a apprise dans la petite enfance est double, à la fois avec soi-même et avec sa communauté – nation, patrie, clocher ou continent »* affirme Alain Rey.

Ainsi, la physiologie et la linguistique s'accordent-t-elles à reconnaître au langage, et à la faculté de communication qu'il fonde, les signes mêmes de l'humanité, signes qui la distinguent de l'animalité. Ce pouvoir du langage est rappelé par P. Vernier, Directeur du laboratoire « *Développement, évolution, plasticité du système nerveux* » au CNR.

« Au sein du règne animal, seule notre espèce a développé un outil de communication lui permettant d'évoquer des éléments absents, ne faisant pas partie de son environnement immédiat. Cet outil nous offre également la possibilité de transmettre de l'information de manière cumulative. Autrement dit, tout ce qui a été acquis pourra être transmis d'une génération à l'autre. Grâce au langage, on peut accumuler des connaissances et ainsi éviter, en principe, de réitérer les mêmes erreurs. De cette manière, nos ancêtres ont pu communiquer à leurs enfants des informations importantes pour les aider à survivre dans un environnement hostile ».

Le sentiment d'une identité collective, favorisé par l'usage d'une langue commune peut aussi engendrer des postures belliqueuses de résistances ou d'oppressions, selon que l'on soit exposé à une menace ou, au contraire, que l'on poursuive sur une autre collectivité un projet d'oppression : c'est toute la question du colonialisme. Nous l'avions déjà analysé au cours de nos réflexions sur le communautarisme, observant que toute revendication

identitaire, qu'elle soit ethnique, religieuse ou idéologique, est presque toujours assortie d'une revendication linguistique. Ainsi, on assiste, depuis quelques années, à la restauration de certaines langues régionales qui complexifient encore davantage le système scolaire puisqu'elles font aussi l'objet d'un enseignement. La revendication linguistique prend aussi des aspects belliqueux et marque le retour inquiétant de certains obscurantismes ; ainsi des slogans basques ou corses qui appellent à la violence ; ainsi le retour du latin dans la liturgie catholique préconisé par des minorités intégristes.

Dans un numéro spécial du « Monde diplomatique » consacré à « ***La bataille des langues*** », Bernard Cassen met en lumière la force identitaire d'une langue et la dimension politique qu'elle prend dans des situations historiques dont elle attise parfois la tragédie.

« Il faut être naïf ou ignorant pour ne voir dans une langue vivante qu'un outil de communication… Au-delà des barrières sociales… [la langue] ne se réduit pas à un simple code pour l'échange d'information, mais elle constitue le creuset même de l'identité de chacun. Régis Debray dans *« **A demain de Gaulle** »* assure que la langue *« n'est pas un instrument, mais un milieu de vie, le fil d'or d'une vitalité longue et singulière ».*

Ce qui est vrai des individus, l'est aussi des communautés et des nations… Les affrontements que connaît la Belgique… se cristallisent sur la question linguistique. C'est autour du catalan que s'est forgée la résistance à l'oppression franquiste en Catalogne, comme autour du basque en Pays basque espagnol. Malte serait simplement un paradis fiscal et un pavillon de complaisance sans la force centripète et fédératrice du maltais.

De nombreux ouvrages spécialisés ou de vulgarisation donnent à connaître les conséquences désastreuses d'un environnement pathogène sur certains apprentissages notamment ceux du langage oral.

C. UNE ILLUSTRATION : LA RENAISSANCE D'HELEN KELLER

The Miracle Worker – traduit en français par « ***Miracle en Alabama*** » est le titre d'une pièce de William Gibson, écrite en 1959, dont est tiré, en 1962, le film d'Arthur Pen du même titre. En juin 1904, au prestigieux collège américain de Radcliffe, une jeune fille de vingt-quatre ans obtient son

diplôme « cum laude » (avec mention bien). Une terrible maladie, assimilée à une méningite foudroyante, l'a pourtant rendue, à l'âge de quelques mois, aveugle, sourde, et par conséquent muette. Rebelle à toute espèce d'éducation, Helen Keller demeure, jusqu'à l'âge de six ans, un petit monstre débile que rien ne parvient à discipliner ; elle s'apparente en cela au petit Victor de l'Aveyron, sauvageon dont François Truffaut a fait le héros de son film. Il n'y a plus, pour la famille d'Helen, que la perspective de l'asile pour déficients mentaux. C'est alors qu'Ann Sullivan, jeune institutrice de vingt ans, va prendre en charge, sur les conseils d'un médecin, la difficile éducation de la fillette.

Elle se heurte à deux obstacles ; la résistance d'Helen d'abord, à qui personne ne s'est jamais opposé et qui va manifester, à l'égard de sa gouvernante, une hostilité et une violence irréductibles ; « *l'amour des parents* » ensuite, entièrement soumis aux caprices de la petite fille et qui trouvent brutales les méthodes intransigeantes de son éducatrice. Ce sont en réalité deux conceptions de l'éducation qui s'affrontent. La famille n'a pour seul objectif que de discipliner Helen, ce qui plongera Ann dans un dilemme : « *Comment la discipliner sans briser son esprit ?* », et lorsque les parents se réjouiront qu'Helen soit enfin docile et propre, Ann rétorquera « *n'importe quel animal est propre. Je n'ai pas réussi à lui apprendre ce qu'est un langage »*. La jeune gouvernante défend avec ténacité l'idée que seul le langage peut sauver Helen, lui permettre de surmonter tous ses handicaps, et de triompher de la sauvagerie : *« Elle n'a que ses doigts pour comprendre le monde et les mots sont plus importants que les yeux…* Elle doit apprendre ce qu'est un langage… Un seul mot, Helen, et je mettrai le monde dans tes mains. Lorsque le miracle se produit, lorsque l'enfant comprend enfin le sens des signes qu'Ann s'est obstinée à lui enseigner, une vie nouvelle commence, un destin s'affirme contre les terribles fatalités que le handicap semblait rendre inexorables. Et selon la belle métaphore du professeur *« la source a jailli, prisonnière jusque là d'entre les pierres ».*

L'histoire de cet apprentissage ne relève pas d'une fiction, même si elle a valeur de mythe ; elle est évoquée dans un livre intitulé *« **Teacher** »* (c'est-à-dire *« professeur »*), écrit en hommage à Ann Sullivan par Helen Keller. Elle est désormais considérée comme un des savants et des humanistes du siècle dernier ; sa curiosité intellectuelle est sans bornes, et ses engagements innombrables, en faveur des aveugles, mais aussi des femmes, des blessés de guerre. Elle est une militante infatigable pour la paix et toutes les libertés.

« Sauvée par le langage » ; ainsi apparaît Helen Keller. Celle-ci véritable rescapée, dont l'intelligence eût été sacrifiée, ensevelie à jamais dans un asile, sans l'acquisition miraculeuse qui lui a rendu l'humanité. Cet exemple élogieux doit nous inciter à la persévérance de l'enseignement et de l'éducation. Il va même jusqu'à illustrer les conceptions de Platon sur le caractère divin du langage, dont nous sommes tous innocemment dépositaires et qu'il faut extraire, à la manière d'un minerai précieux.

En conséquence, s'il est vrai que tout miracle réside en une transformation prodigieuse, le langage alors en est bien l'un des instruments. L'accès au langage, c'est-à-dire les aptitudes à exprimer et à communiquer, a délivré Helen de la sauvagerie et l'a préservée d'un sort inhumain. Le langage constitue donc un pas important accompli par l'homme vers la conscience et vers la civilisation ; il est proprement libérateur.

C'est pourquoi il est juste de considérer que la misère linguistique est aussi grave que toute autre forme de misère.

IV. PREVENIR LES COMMUNAUTARISMES LINGUISTIQUES ET LE TOTALITARISME DES LANGAGES

A. ÊTRE CONSCIENT DES POUVOIRS DE LA LANGUE

Défendre la langue française, c'est également éviter qu'elle ne devienne peu à peu l'apanage de pouvoir divers : politiques, médiatiques, marchands et financiers, technocratiques.

Dans les périodes d'insécurité que nous vivons, on perçoit bien que la langue est au service des classes sociales qui revendiquent ainsi une certaine identité communautaire.

S'il est incontestable que le langage confère à l'homme le pouvoir *« d'agir sur ses interlocuteurs »,* qu'il lui donne, dans le monde, le statut de « *super prédateur »*, ces prérogatives peuvent être aussi utilisées à des fins terrifiantes ; comme l'imagination dont Pascal analyse l'ambiguïté, le langage est un outil, ou une arme, selon le contexte dans lequel il est mis en œuvre. Véhicule de l'hommage comme de l'injure dans le domaine des relations humaines, il se met aussi au service des pires violences de l'histoire, comme il peut s'élaborer à les combattre.

Les pouvoirs de la langue sont immenses, et ils peuvent être destructeurs. Le souvenir du rôle qu'elle a tenu (et qu'elle exerce encore, ici et là) dans les régimes totalitaires, le spectacle permanent des ravages que certaines formes de langage causent en entretenant dans la vie économique, sociale, politique, voire littéraire, des idéologies et des mythes au demeurant contradictoires, mais toujours présentés comme des fatalités, conduisent à considérer la langue et ses évolutions non seulement comme un révélateur de l'état des sociétés, mais comme un instrument contribuant à les façonner.

B. DES LANGUES DE PROPAGANDE ET DE POUVOIR

Ces mêmes idées se trouvent développées et illustrées de manière flagrante dans deux ouvrages précisément consacrés au rôle des mots dans l'histoire, véritables moteurs des idéologies, générateurs d'engagements et d'actions.

- « ***L.T.I.*** *(lingua teertii imperi). La langue du Troisième Reich. Carnets d'un philologue* », par Victor Klemperer
- « ***Les mots pour résister*** *– voyage de notre vocabulaire politique de la Résistance à aujourd'hui* », par Arlette Farge et Michel Chaumont.

À travers deux situations historiques véritablement antagonistes, les auteurs des deux livres montrent comment une idéologie, un régime ou une organisation politiques secrètent un langage spécifique, véritable moyen de ralliement ou d'oppression. Il est courant d'observer que les hommes politiques ont tous marqué leur époque de ce que l'on appelle « un style », singularité qui dépasse très largement leur personne, leur charisme, pour s'étendre à tous les domaines de la civilisation qui leur est contemporaine : on parlera, entre autres, d'un style Louis XIV à propos du mobilier. L'étymologie est à ce sujet édifiante et nous rappelle que le mot « style » provient du latin « stylus » désignant l'instrument acéré avec lequel on gravait les textes dans la pierre. Le mot désigne donc à l'origine un outil pour écrire, puis par un glissement sémantique très courant dans les langues, la manière d'écrire, puis la manière de s'exprimer pour désigner très largement une manière d'être ou d'exister jusqu'à en façonner le monde. Issu de l'anglomanie, le terme de « look » prend aujourd'hui, de manière plus familière, une signification analogue.

Il existe donc incontestablement un style politique dont nous conservons les séquelles dans la syntaxe, la sémantique ou les métaphores qui émaillent la langue. Ainsi, Arlette Farge peut-elle affirmer qu'« *Un certain triomphe du*

libéralisme s'est entouré d'une cohorte de discours qui ressemblent bien à une nouvelle idéologie aux termes forts **»**, constat qui s'applique, rappelons-le sans parti pris, à toute idéologie.

La comparaison entre le livre de Victor Klemperer et celui d'Arlette Farge est donc particulièrement intéressante : pour le premier en effet, la langue soutient la montée du Nazisme, ses démonstrations tonitruantes et ses persécutions ; pour le second, l'organisation exaltante et clandestine de la Résistance, ses mobilisations, ses refus et ses valeurs.

Voici le compte rendu du livre de Victor Klemperer réalisé par Alice Krieg, et paru dans le mensuel « ***Sciences Humaines*** » de janvier 1997 :

« Victor Klemperer relève notamment la façon dont le discours nazi met en place un vocabulaire privilégié. Parmi ces mots constamment martelés, certains valorisent l'absence de réflexion « spontané, instinct, fanatique, aveuglément », d'autres caractérisent le régime, ses actes et ses desseins totalitaires « éternel, historique, mondial, grand, total, totalité », d'autres encore servent et légitiment la discrimination « étranger à l'espèce, de sang allemand, racialement inférieur, nordique ». Klemperer observe aussi comment le régime nazi change le sens des mots et en impose l'usage à l'ensemble des citoyens, y compris à ceux qui sont ses victimes. Car la LTI « a réellement été totale. Elle a, dans une parfaite uniformité, englobé et contaminé toute sa grande Allemagne ». L'ouvrage de Klemperer, accessible à tous, est indispensable à ceux qui veulent comprendre, à partir de l'exemple d'un régime totalitaire, comment le discours est constitutif de la pensée et de l'action politiques ».

Du livre d'Arlette Farge, on retiendra d'abord l'origine du mot « *Résister* » et de ses connotations, attribuées au sort fait à Marie Durand. Cette protestante, issue d'un milieu simple *« avait participé à de nombreuses réunions interdites. Elle fut jugée et condamnée à être enfermée à Aigues-Mortes dans la tour de Constance. On la somma pendant des décennies d'abjurer sa foi, elle n'en fit rien et grava sur la pierre le mot : résister ».*

On retiendra enfin – et essentiellement, au-delà même de la fonction offensive et stratégique du langage – son immense et salutaire fonction consolatrice, donnant un « *souffle épique à une aventure collective et individuelle singulière et efficace ».*

« On ne mesurera jamais assez l'énergie que donnèrent les mots les plus simples ou les plus élaborés à cette époque, ceux écrits par les poètes comme

ceux écrits dans la solitude clandestine sur de minuscules papillons collés au mur ou lancés en l'air… Ce champ linguistique deviendra le socle de l'action combattante…Les mots feront partie de la vie illégale et cachée, ils l'accompagneront, se diffuseront de manière codée et inventive, et aideront même les prisonniers ; ils seront encore le chemin des dernières paroles des condamnés à mort.

Pourquoi une telle importance des mots ? Parce que l'écriture est une pratique aussi mythique que réaliste, et que les discours parviennent à articuler des pratiques… l'écriture renvoie non seulement à la réalité, mais elle la transforme. Elle a une fonction stratégique, ne serait-ce qu'en incitant ou en reformulant le quotidien, pour lui donner un autre sens… Dans le cadre de la Résistance, le cas est clair, l'écriture se fait conquête sur le futur »

Signe, critère, ou révélateur d'humanité, le langage devient donc, à la faveur de l'histoire, un outil avec lequel les hommes forgent leur destin. Si l'on en croit enfin Arlette Farge, une certaine pauvreté du français accuserait d'autres indigences :

« *En pensant à l'actualité toute récente, et aux commentaires qui l'ont entourée, on voit à quel point la société française actuelle se trouve en déficit de mots qui lui donneraient un élan. Même les politiques n'ont pu trouver les phrases ou les mots offrant un socle d'adhésion et d'espérance ».*

V. DEFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE : UN ENGAGEMENT POLITIQUE

Membre du **Cercle Condorcet**, Michel Amrein, psychologue clinicien, diplômé de linguistique et à ce titre spécialiste des langages écrit et oral (apprentissages et pathologies), a été en tant qu'inspecteur pédagogique régional/inspecteur d'Académie, chargé de la maîtrise de la langue auprès du Recteur l'Académie de Clermont. Nous l'avons interrogé et ses réponses fourniront un préalable précieux à la question (aux questions) que pose l'enseignement du Français.

Il est une tendance selon laquelle, depuis plusieurs années déjà, on n'envisage la question de l'enseignement, des disciplines, des enseignants et des élèves que sous l'angle de la difficulté, de l'insuffisance, voire de la catastrophe. Michel Amrein dans ses réponses, se tient aussi loin que possible des polémiques, leur préférant l'analyse des structures ou des démarches pédagogiques.

Questionné sur les raisons d'un engagement de tous, individuel et collectif, à préserver la langue française, il répond :

« Les langues ont des composantes culturelle, psychologique et sociale très spécifiques. En plus d'être « vivantes » et par delà les messages qu'elles véhiculent, les langues rendent possible un comportement… ou elles en font l'économie ; elles signifient un être à soi ou au monde réel et/ou travesti… c'est selon. Les langues traduisent une certaine façon de ressentir, d'imaginer, de penser pour un ou des individus dans une culture singulière.

Admettre et subir leur évolution dite naturelle est dangereux. Toutes les langues doivent donc être préservées et il faut s'opposer de façon lucide et déterminée à l'entropie, loi physique et naturelle de l'ordre des choses tendant à annihiler toute énergie et résistance. L'homogénéisation des cultures et des modes de vie n'est certes pas une menace vitale ; la généralisation d'une langue commune issue de l'Anglais peut sembler le corollaire inévitable lié à la mondialisation et à la nouvelle et presque terrifiante circulation de l'information conduisant à l'uniformité des comportements. Il faut en être conscient et s'y opposer.

Résister à cette généralisation et se battre pour la pluralité des cultures et des langues c'est refuser le cours apparent et irréversible des choses, cette entropie que l'aventure humaine s'est toujours efforcée de dompter ou du moins de différer notamment lorsque les hommes se sentaient menacés.

Se battre pour préserver la langue française et plus généralement les langues et les cultures d'origine, c'est engager un combat de l'esprit face aux violences des marchés génératrices de conflits, de pillages de la nature, d'injustices, d'anomie et de renversements de valeurs – le virtuel et le capital se substituant au réel et au travail – dont on découvre tout récemment les conséquences funestes ».

Le dernier paragraphe appelle nécessairement quelques remarques sur ce qu'est la langue française ; fruit de nos réflexions enrichies par les interventions d'Alain Rey et de Jacques Boudot, elles ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais aident, nous l'espérons, à se décentrer des représentations souvent trop simplistes sur notre langue.

En osant la problématique du « ***Français en question (s)*** », le Cercle Condorcet du Puy-de-Dôme s'est refusé à considérer le français comme le gaulois des Temps modernes, à son tour menacé d'écrasement par la paresse de ses locuteurs, par de nouvelles formes de colonisation ou les ravages de grandes invasions internes ?

DEUXIEME PARTIE
QUEL FRANÇAIS ?

I. PLURALISME ET IMPERFECTIONS : LES VRAIES RICHESSES D'UNE LANGUE

Il serait évidemment artificiel, voire dangereux, d'arrêter notre réflexion à des constats inquiétants sur lesquels nous reviendrons.

La langue serait donc inexorablement en perdition et l'école condamnée à une seule alternative : abandonner toute exigence, faire le deuil de tout héritage culturel, ou résister. « *Ce ne sont pas les langues qui meurent, mais ceux qui les parlent* **»** affirme Alain Rey. Cet aphorisme qui n'a l'air de rien permet de relativiser les désastres qui viennent d'être envisagés. Nous avons admis, dès le début de nos réflexions, que le langage contenait une formidable capacité de résistance ; ce principe peut devenir un programme, nous inciter à envisager d'une autre manière le destin de langue sous l'angle d'une évolution, et à persévérer dans un enseignement adapté à son évolution, sans y être aveuglément asservi.

« *Suivre l'évolution effective d'une langue et de son écriture, constater alors qu'elle résiste aux pires attaques, empêche radicalement de conclure à sa décadence, et plus encore à sa disparition ».*

La voie (la voix) de l'optimisme est résolument ouverte par Alain Rey.

L'auteur nous met en garde contre un certain nombre de mythes (de fantasmes) qui ont traversé obstinément l'histoire de la langue ; le premier consiste à refuser l'évidence de son évolution permanente, de ses transformations successives. Il donne, entre autres, l'exemple de cette « belle langue » du XVIIIe siècle qui, si elle était prononcée avec l'accent de l'époque, serait partiellement incomprise. L'évolution des instructions officielles concernant l'enseignement du français donne aussi une image de ces transformations qui modifient les concepts et les opinions.

On retrouverait sans peine dans les archives de nos écoles, de nos collèges, des livres de grammaire ou de textes présentés aux écoliers comme les outils du *« **Français, langue vivante** ».* Une volonté sans doute de présenter l'enseignement de la langue de manière attrayante ; une façon de dire aussi que le Français n'avait plus rien à voir avec cette langue morte, le latin, dont il est cependant issu. Dans le même ordre de vocabulaire et d'esprit, les recueils de textes s'intitulaient *« **Les textes vivants** »,* célébrant la modernité de la littérature. Jacques Boudot, dans son intervention au Cercle, affirme que toute langue comporte dans son expression une part de propagande ; ce trait ne serait donc pas réservé aux grandes idéologies. On

peut donc voir, dans les intitulés des manuels scolaires, propres à des époques différentes, mise en exergue une véritable assertion et pourquoi pas, comme le suggère André Rey, une déclaration d'amour. Déclaration non seulement à l'égard d'une langue honorée comme un être vivant, dont on célèbre la « vitalité ». Hommage aux locuteurs qui la pratiquent et à ceux qui vont en apprendre tous les usages et toutes les subtilités.

C'est aussi toute une conception de la culture et de l'enseignement de la langue qui se décline dans ces intitulés pourtant lapidaires, mais qu'on pourrait suivre avec précision dans l'inventaire des contenus, le choix des exemples et des œuvres, les méthodes proposées. C'est répondre, toujours implicitement, aux attaques qui ont si souvent visé l'enseignement de la langue, l'accusant d'être abusivement théorique et, de ce fait, profondément rébarbatif. La langue au contraire se présente comme un être de chair, dont l'acquisition promet d'être jubilatoire, voire voluptueuse.

Peu à peu, l'enseignement du français a renoncé de plus en plus aux postures didactiques qui l'ont longtemps caractérisé, voire discrédité ; l'enseignement du Français, sans doute, plus que tout autre, est accusé de s'égarer dans des nomenclatures et des structures archaïques, ou de s'appuyer sur des patrimoines austères et démodés, trop éloignés en tout cas des préoccupations des écoliers. C'est d'ailleurs l'un des défis lancés à l'école d'aujourd'hui ; le recours aux textes littéraires dans l'apprentissage de la lecture est abusif, selon Jacques Boudot ; aujourd'hui, la pièce de théâtre, « ***Les Fourberies de Scapin*** », est une œuvre illisible pour la grande majorité des élèves de collège. Il faudrait donc trouver un juste équilibre entre Molière (qu'on ne bannira pas pour autant) et Harry Potter.

On propose actuellement donc de nouvelles approches du français. La grammaire cesse d'être considérée comme un savoir immuable et devient objet de recherche ; les livres s'intitulent alors « ***À la découverte de notre langue*** » comme si on voulait entraîner les enfants dans une course au trésor, trésor langagier dont on va découvrir, toujours avec jubilation, les mystères et les richesses. ***« L'apprentissage raisonné de la langue »*** remet un peu d'ordre dans ce lyrisme syntaxique tout en se réclamant d'une conquête de l'intelligence. Simultanément, et sous l'égide d'un ***« Français vivant »*** on a introduit dans les anthologies, des textes contemporains à côté des fleurons de la littérature ; on a ouvert les journaux à côté des classiques Vaubourdolles. Mais un implicite demeure, qui consiste à prendre à témoin les enfants des beautés d'une langue qui produit avec le même bonheur des tragédies, des fables, des romans et des poèmes, mais aussi des récits de faits

divers, des relations de voyages et d'expéditions, des comptes-rendus de matches, des dialogues de films, des slogans publicitaires… C'est toujours le même outil, les mêmes productions qui témoignent d'un génie éternel, qui défie les modes et les époques. Deux textes que cent ans séparent cohabitent sous la même illustration, se réfèrent au même tableau de maître et attestent ainsi d'une certaine éternité de la culture. Le mythe du génie de la langue, producteur d'élitisme, est condamné sans appel par Alain Rey. Progressivement, l'apprentissage de la langue fait « *feu de tous bois* ». Les bandes dessinées se glissent dans les livres scolaires, y transportent leurs cargaisons d'onomatopées, leurs formules singulières et leurs métaphores insolites ; des écrivains osent recourir à la familiarité et usent d'un langage qu'on croyait réservé à la rue, ou à la maison ; des langues jusque-là réprouvées sortent de la clandestinité et se voient accorder droit de cité. On consent à admettre l'existence de « *différents niveaux de langue* », et on redécouvre, avec les écoliers, la pertinence des « exercices de style » de Raymond Queneau.

Depuis longtemps toutefois, des lecteurs avertis avaient débusqué des cohabitations peu orthodoxes, au sein même de la littérature. À côté d'un Gide, dernier écrivain à utiliser proprement – et avec la plus grande élégance – les formes désuètes du passé simple, pourtant si euphonique, les lecteurs découvraient un Céline (ou un San-Antonio) qui parlait comme eux. Ils se souvenaient aussi qu'à côté des aristocrates ou des faux bourgeois, les valets de Molière parlaient le langage des valets, dont s'indignaient les précieuses ou les disciples de Vaugelas. Autrement dit, la langue officielle, celle des belles lettres, avait depuis longtemps reconnu l'existence d'un autre langage et accueilli entre ses feuillets des manières de parler – devenues manières d'écrire – habituellement affectées à la rue, au peuple, voire à la canaille. Le cinéma allait même donner à ces langues autrefois proscrites de véritables lettres de notoriété, pour ne pas dire de noblesse. La référence à Rabelais, ou à la pratique de l'argot poétiquement assumée par François Villon, légitimait ces infractions. Dans cette veine, un écrivain comme Frédéric Dard fit, comme on dit, « *ses choux gras* ».

L'antagonisme qui semble secouer le Français contemporain ne date pas d'hier. Et il faut imaginer, dans les premiers siècles qui suivirent la conquête romaine de la Gaulle, que les savants et les scribes, ceux qui avaient mission de transmettre le latin dans la pureté de ses origines, devaient s'effarer des transformations, des bouleversements et des mutilations que le peuple

parlant faisait subir à la belle langue : transformations phonétiques d'une part, comme celle qui labialisait le « ou » latin pour donner, par contamination avec des habitudes et des phonèmes gaulois, le son « u » seulement attesté, dans les langues romanes, en français ; transformations syntaxiques allant (comme toutes les évolutions d'une langue) dans le sens de l'économie et de la simplification, réduisant par exemple le nombre des déclinaisons latines à quatre cas dans l'ancien français. Ajoutons à cette anarchie linguistique le morcellement en dialectes et patois, résultant de mystérieux métissages entre le latin et des langages locaux dont l'origine s'était perdue. Et quand les grandes invasions ajoutèrent d'autres influences à cette anarchie, les latinistes durent alors s'indigner, ignorant pourtant que s'élaborait ainsi, dans le chaos apparent de « *la vulgarité* », notre langue française.

C'est pourquoi, nous l'avons déjà signalé, il faut considérer « ***Les Serments de Strasbourg*** » comme un acte de stratégie politique, les neveux de Charlemagne adoptant délibérément le langage de leurs soldats, et par là, de leur peuple, pour être entendus de leurs sujets, certes, mais aussi, d'une certaine manière, pour asseoir leur autorité en s'appropriant le langage de tous.

Quant à « **l'Ordonnance de Villers-Cotterêts** », elle reconnaît et célèbre, par le décret d'un souverain, le triomphe de cette langue vulgaire considérée, à ses origines et aux yeux des puristes, comme du latin bafoué.

À peine reconnue cependant, consignée et codifiée dans les dictionnaires et les grammaires successives, mise sous la tutelle de la très haute Académie, la langue française n'a cessé de parer à toutes les attaques qui menaçaient de la dénaturer et faisaient peser sur elle des menaces analogues à celles qui avaient entraîné la mort du latin, officialisée par la publication, en français, du « ***Discours de la Méthode*** » de Descartes.

Ceux qui s'indignent avec passion de la contamination de notre « belle langue française », par d'autres langues ont-ils raison ? Ne faut-il pas seulement rejoindre les latinistes dépassés par l'expansion du latin vulgaire qui deviendra cependant langue officielle ? Sont-ils très éloignés de ceux qui riaient du patois des servantes au XVIIIe siècle de ceux qui redoutaient l'argot et toutes les langues vertes des bas-fonds de la société, de ceux que les

inventions politiques du dadaïsme déconcertaient ou de ceux qui proscrivaient toute forme de régionalisme dans les écrits français ?

Tout jugement de valeur sur les langues et leur évaluation, voire les digressions que certains locateurs s'autorisent apparaît stérile. Ce sont les conditions de leur emploi qui nous ramènent à notre problématique.

II. UNE LANGUE FRANÇAISE EN EVOLUTION

A. QUE RESTE-T-IL DE NOS SERMENTS ?

À tout moment de son histoire, chaque français a pu dire « J'ai deux amours » – sinon plus – qu'il soit serf ou seigneur, aristocrate ou paysan, ouvrier ou bourgeois, enfant ou adulte ; différentes formes d'expression ont cohabité en permanence et, que le veuillent ou non les puristes, la langue officielle s'est modifié sans cesse de bien des intrusions, de bien des influences qui accompagnent et déterminent son évolution.

Pour preuve, ce premier texte des « Serments de Strasbourg ». Il est un exercice très édifiant à proposer aux élèves, à qui on annonce – à leur grande stupeur – que ce texte est le premier texte en langue française ; et si on leur demande d'y repérer les mots qu'on retrouve dans notre langue contemporaine, ils produisent un inventaire plutôt mince. La comparaison entre le texte original et sa traduction fournit la preuve flagrante de l'évolution de la langue :

Le texte original :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nost ro commun
salvament, d'ist di en avant, in quant Deus
savir et podir me dunat, si salvarai eo
cist melon fradre Karlo, et in aiudha
et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son
fradra salvar dift, in o quid il mi altre-
-si fazet, et ab Ludher nul plaid num quam
prindrai qui meon vol cist melon fradre
Karle in damno sit.
Si Lodhu-
-vigs sagrament que son fradre Karlo
jurat conservat, et Karlus meos sendra
de suo part non lostanit, si jo returnar non
l'int pois, ne jo ne neuls cui eo returnar
int pois, in nulla aiudha contra Lodhu-
-uvig nun li iv er.

qui a pu être traduit

« *Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne conclurai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, à ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.*

Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté ne respecte pas le sien, au cas où je ne l'en pourrais détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, nous ne lui serons d'aucune aide contre Louis ».

Traduction d'après WALTER (1993)

B. LES NOUVELLES PRINCESSES DE CLEVES

Si l'on compare enfin la manière dont Fred Vargas analyse « *La souffrance d'amour* », thème récurrent de toute la production littéraire, aux alexandrins lyriques de Racine, aux subtiles nuances des dilemmes de « ***La princesse de Clèves*** » (ouvrage que la postérité a jugé… n'en déplaise à certains…), on se trouve en face de deux littératures, sans pouvoir se donner le droit de décréter celle qui est la plus belle ou la plus noble. Chez Fred Vargas, la poésie résulte de l'utilisation d'images empruntées – de manière très inhabituelle – au langage de l'industrie, des sciences, traditionnellement distingué – écarté – du langage poétique. L'efficacité ni l'émotion n'en souffrent :

« Allongée sur le dos, Camille regardait le jour passer entre les barres de la claire-voie et la poussière trembler dans les rayons obliques. Dans cette poussière, il devait y avoir un tas d'autres choses que les éléments ordinaires… ça faisait sûrement une poussière très consistante, un mélange rare… ça lui coûterait quoi, d'appeler Adamsberg ? Que dalle, comme disait Soliman. Elle se foutait d'Adamsberg, il avait disparu dans les trappes de la mémoire, là où tout se pulvérise, se carbonise et se recycle comme dans les usines de traitement des matériaux, où on peut fabriquer une chaise en rotin toute neuve avec un vieux tracteur. Au fond Adamsberg avait été recyclé… La mémoire fait ce qu'elle veut avec les matériaux qu'on lui donne à la casse…Bien sûr la mémoire de Camille avait mis du temps à faire tout ce boulot : des mois interminables de broyage et de concassage. Puis une songerie, puis plus rien. Quelques souvenirs d'un autre monde.

Les scribes patients du Moyen-âge croyaient déjà que le Français était une langue menacée. Faut-il croire que le Français n'est plus, à l'image de ce latin obsolète, qu'une langue menacée de mort ? Et s'il est vrai que la langue est objet d'amour, comme le montre Alain Rey, faut-il reconnaître aux amoureux de la langue deux objets de plus en plus étrangers l'un à l'autre : Le Français tel qu'on l'écrit, tel qu'on le lit - la langue de Molière et de Victor Hugo - et puis une autre langue, celle de la communication immédiate, celle des messages expéditifs, la langue de la rue, la langue des banlieues ?

Deux langues donc, deux mondes qui s'ignorent ou qui s'affrontent, deux mondes qui se disputent leurs prérogatives et leurs territoires : faut-il croire, comme certains événements l'ont fait craindre, qu'une guerre civile des langages peut aussi éclater, et menacer l'équilibre d'une société ? Et l'école peut-elle ramener la paix ? C'est bien là le point nodal de notre problématique.

III. LE MYTHE DE LANGUE PURE ET LES DERIVES D'UNE LANGUE UNIQUE

« J'ai appris l'italien pour parler au pape,
l'espagnol pour parler à ma mère,
l'anglais pour parler à ma tante,
l'allemand pour parler à mes amis
et le français pour me parler à moi-même ».
Charles QUINT (1500-1558) Empereur du Saint-Empire Romain Germanique

C'est par le beau vocable de « *créolité* » – aux connotations exotiques – qu'Alain Rey met en lumière l'immanquable brassage dont le français est issu, et qui, contrairement aux craintes et aux doléances que ce métissage provoque, a contribué à la transformation de la langue ainsi qu'à sa richesse.

Les relations entretenues par la langue en vigueur avec les langues réprouvées, l'argot, en particulier, les dialectes et les patois, les langues étrangères, demeureront longtemps clandestines (parfois sanctionnées, notamment à l'école). Jean-Pierre Chabrol se souvient que sa grand-mère baissait la voix, lorsque, racontant des histoires, elle utilisait *par mégarde* un mot de la langue cévenole. Peu à peu, les langues réprouvées s'institutionnalisent, enrichissent le patrimoine lexical, ornent la langue d'images et de métaphores nouvelles. Notre vocabulaire français, outre le substrat latin sur lequel il s'est édifié, a emprunté aux autres langues un nombre considérable de mots, mais aussi s'est approprié le vocabulaire de la

médecine, de la technologie pour renouveler le champ de son expressivité : l'extrait du roman de Fred Vargas donne la preuve réussie de ce mélange des genres. Alain Rey défend donc avec enthousiasme 'la créolité' du Français ; quant à Claude Duneton, il ne cesse dans ses ouvrages, de dénoncer le terrorisme de la langue officielle (celle du pouvoir) qui a écrasé les langues régionales. Les deux écrivains condamnent de concert « *l'épuration* » de la langue conduite au XVIIe siècle par Malherbes (pourtant salué par Boileau comme le sauveur de la belle langue française).

"Le français n'est finalement jamais que ce qu'Alain Rey définit comme un « créole du latin » une vraie langue ayant puisé presque toutes ses ressources originelles au latin, et ayant par la suite subi des influences diverses. La langue est ainsi le produit de ce que l'auteur appelle « une vaste métisserie ».

Même si le français est actuellement malmené, il n'y a pas, selon Alain Rey « de crise du français », mais une crise de « l'amour de la langue ». Il s'agit d'accepter l'idée que la langue évolue sans cesse et de ne pas entraver ces nécessaires évolutions et modifications".

Article du quotidien **La Montagne**

Dans l'amour du français A. Rey écrit :

« L'amour de la langue commence par la haine de ses innombrables contradictions et de ses incessantes combinaisons, par le rejet de la plupart des voix qui la portent… L'idée de « métissage » ne suffit pas. Ce dont il faut parler, c'est bien d'un lieu de rencontre langagière généralisée, dont l'expérience la plus forte, dans le court et le moyen terme historique, est celle des langues créoles.

Ces vastes territoires retrouvés [de la langue et de la littérature}, tout comme ceux de la musique (indissociable de la poésie), de l'architecture et de la sculpture médiévales, abritent une complexité d'influences insoupçonnables avant les travaux des XIXe et XXe siècles qui se continuent aujourd'hui.

Toutes les civilisations d'Europe occidentale et plusieurs autour de la Méditerranée contribuent à l'épanouissement de cette langue littéraire multiforme. Ces croisements concernent aussi les variantes des dialectes d'oc, siège d'un épanouissement littéraire également admirable.

L'emprunt est indispensable pour assurer le rapport entre toute langue et ce qu'elle doit exprimer, désigner, nommer. Dans les fonts baptismaux de la désignation, l'emprunt fournit le supplément d'expression nécessaire quand sont épuisés les moyens de la création interne : dérivation, composition, abrègement, manipulations formelles… »

L'auteur nous met en garde contre le mythe d'une langue unique et les terrorismes qui en dérivent et dans cette même logique Claude Duneton consacre tout un livre à l'écrasement des patois, véritable tyrannie exercée par les dominants à l'égard des langues régionales, des nantis à l'égard des défavorisés.

La Ligue de l'Enseignement, au nom même de la Laïcité, s'est prononcée en faveur des langues régionales et une action d'envergure a été menée en faveur de la langue et de la culture bretonne. N'y a-t-il pas là une prise de position en faveur d'une indépendance culturelle ou est-ce plutôt un soutien aux langues et cultures d'origines vectrices de compréhensions mutuelles ? On peut en débattre.

« Il existe 5000 à 6 700 langues dans le monde, diversité linguistique qui se réduit tous les jours… Il existe une véritable écologie des langues. Comment préserver cette richesse culturelle ? le bilinguisme « vrai » est une des solutions étudiées. Le lien avec le développement durable est analysé ».

Daniel NETTLE, Suzanne ROMAINE

Réfutant la distinction entre un « parler correct » et une « langue incorrecte », le « bon usage » et « la barbarie », Alain Rey, Daniel Pennac et Claude Duneton y substituent une distinction sociale qui se garde de tout jugement discriminatoire. De tout temps, et quelle que soit la manière dont on les désigne, il n'y aurait, tous comptes faits que deux langues : la langue des pauvres et la langue des nantis. Cette distinction revient à rappeler les enjeux politiques d'une langue, les images de société qu'elles véhiculent et les conclusions qui en découlent rejoignent nos débats sur les communautarismes.

« Toi qui crains tant que la déferlante de leur sabir ne balaie toutes les subtilités de notre langue… n'aie pas peur de leur sabir. Le sabir du pauvre d'aujourd'hui, c'est l'argot du pauvre d'hier, ni plus ni moins ! Depuis toujours le pauvre parle argot… Pour faire croire au riche qu'il a quelque chose à lui cacher ! Il n'a rien à cacher… Mais il tient à faire croire que c'est un monde entier qu'il cache, un univers qui nous serait interdit, et si vaste qu'il aurait besoin de toute une langue pour l'exprimer. Mais il n'y a pas de monde, et pas de langue. Rien qu'un petit lexique de connivence, histoire de se tenir chaud, de camoufler le désespoir. Ce n'est pas une langue, l'argot, juste du vocabulaire, parce que leur grammaire, aux pauvres, c'est la nôtre, réduite au

minimum certes, mais la nôtre… Les pauvres ont besoin de notre grammaire pour se comprendre entre eux ».

Daniel PENNAC

« Le langage des cités est né d'une révolte. Les habitants des cités se sentent rejetés par la société. Ils disent : Pourquoi parlerions-nous comme ceux qui nous excluent ?'

Les classes supérieures se sont toujours méfiées des classes laborieuses. Ils pensent qu'ils sont dangereux et qu'ils sont bêtes…

Il y a une très grande créativité des jeunes. Et selon moi, le langage des cités, c'est le français populaire de demain ».

Jean-Pierre GOUDAILLER

« *Créativité* » certainement, « *très grande créativité* » paraît quelque peu excessif sur le plan linguistique ; le lexique et la syntaxe de ce « *langage suscité* » sont peu diversifiés et sa finalité est essentiellement pratique. L'auteur fait surtout référence à un langage oral qui éventuellement peut se coder en SMS qui à notre avis mérite attention et intérêts plus que propos laudatifs.

À cet effet, Jean Stratonovitch, mathématicien et écrivain, plaide pour la rencontre (la pacification) entre toutes ces variations de la langue française et célèbre aussi la qualité de la langue utilisée dans des chansons que savent apprécier des jeunes gens facilement taxés d'indigence langagière :

"*Cette reconnaissance, à travers les textes d'une histoire qui les concerne est une des richesses du « slang ». Comment rester insensible à l'écoute de « Grand Corps Malade » par exemple, à la puissance de son expression poétique, à la vérité d'une histoire qui est celle d'adolescents ou d'adultes qui se retrouvent dans cette expression et ce langage. Cette forme nouvelle d'expression motive une écoute littéraire soutenue par des rythmes qui participent à la construction et à la qualité de leur écoute.*

Le slang réhabilite une langue populaire, imaginative, également reflet d'autres cultures. Il apporte une richesse nouvelle à la chanson française qui, après Brel et Brassens, a du mal à trouver une expression poétique enrichissante.

Certes, le slang n'est pas la langue de Proust, mais elle marque l'évolution inexorable du langage, d'une société et des apports qui l'enrichissent.

Le poète Lokenath Bhattacharya dit que « la parole a été pour l'homme le cadeau le plus précieux ; c'est la seule espèce qui en dispose ; les paroles se sont propagées d'un siècle à l'autre à travers les guerres et la paix… "

L'apprentissage de la langue française doit prendre en compte l'évolution des modes d'expression de la jeunesse qui constitue aujourd'hui notre pays : la langue française, reflet de toutes les évolutions, n'est pas une langue morte.

Cette « *prise en compte* » est incontournable pour qui veut enseigner le français. Est-ce ce langage oral que l'école se doit d'enrichir, d'aider à mieux connaître et maîtriser, de faire coder par écrit ?

Assurément non. L'école se doit d'être libératrice et donc de faire en sorte que la langue française soit autre chose qu'un outil d'asservissement à des classes sociales bien identifiées ou de reconnaissance de celles-ci.

Le français à enseigner doit être synonyme de découvertes, d'étonnements, de diversités.

Le merveilleux texte d'Assia Djebar est là pour nous le rappeler.

« *Quant à la langue française, au terme de quelle transhumance tresser cette langue illusoirement claire dans la trame des voix de mes sœurs ? Les mots de toute langue se palpent, s'épellent, s'envolent comme l'hirondelle qui trisse ; oui les mots peuvent s'exhaler, mais leurs arabesques n'excluent plus nos corps porteurs de mémoire.*

Dire, sans grandiloquence, que mon écriture en français est ensemencée par les sons et les rythmes de l'origine, comme les musiques que Béla Bartók est venu écouter en 1913 dans les Aurès. Oui, ma langue d'écriture s'ouvre au différent, s'allège des interdits paroxystiques, s'étire pour ne paraître qu'une simple natte au-dehors, parfilée de silence et de plénitude. Mon français s'est ainsi illuminé, depuis vingt ans déjà, de la nuit des Femmes du mont Chenoua. Il me semble que celles-ci dansent encore pour moi dans des grottes secrètes, tandis que la Méditerranée étincelle à leurs pieds. Elles me saluent, me protègent. J'emporte outre-Atlantique leurs sourires, images de shefa' ; c'est-à-dire de guérison. Car mon français, doublé par le velours, mais aussi les épines des langues autrefois occultées, cicatrisera peut-être mes blessures mémorielles ».

Assia DJEBAR

Dans une société aussi complexe, face à toutes les diversités, ébranlées par les discrédits ou les agressions, l'enseignement du Français a du mal à tirer son épingle du jeu. Mais si les découragements sont parfois légitimes, ils n'incitent pas à la démission. Incontestablement, l'enseignement du français – l'école tout entière – est à réinventer.

Les membres du Cercle Condorcet n'ont pas autorité à proposer officiellement des solutions pédagogiques, ni même institutionnelles mais ils sont conscients cependant du rôle important que l'institution doit jouer, tant sur le plan de l'analyse que dans le domaine des actions à mettre en œuvre.

Toutefois usant de leur franchise et de leur liberté, ils s'autorisent les remarques et propositions ci-après qu'ils réfèrent naturellement aux valeurs qu'ils héritent entre autres de Condorcet.

TROISIEME PARTIE
ENSEIGNER LA LANGUE FRANÇAISE : POURQUOI, COMMENT ?

En abordant la question de l'enseignement du français, notre Cercle n'ignorait pas le poids des représentations variées et connotées qui entraveraient nos réflexions. Définir une problématique pertinente n'a pas été simple.

Les débats qui entourent l'enseignement de la langue n'ont jamais été des débats sereins. La situation du français contemporain est jugée très périlleuse, et cette vision pessimiste n'est pas réservée aux membres du cercle Condorcet. Pour bon nombre d'hommes de lettres, d'enseignants, de sociologues et de spécialistes dans les domaines culturels déjà évoqués, « *La crise du français* » constitue un sujet – une doléance ? – de choix. Cette situation est jugée d'autant plus alarmante qu'elle paraît favorisée par les progrès mêmes d'une société démocratique ; nous serons amenés à développer des idées déjà analysées au sujet des communautarismes, et en particulier la difficulté à déterminer la limite entre les libertés et tout ce qui peut apparaître, en matière de langage, comme des formes de laxisme. Prendre le pouls du français, considérer comment on l'écrit, le parle et surtout l'enseigne, voir en sorte quel usage est fait du pouvoir de la langue, c'est tout simplement dresser un constat de la société française, entrevoir les pentes vers lesquelles elle s'achemine – parfois sous des apparences démocratiques – hors des sentiers de la République. »

I. LA PATRIE LINGUISTIQUE EN DANGER

A. DE NOUVEAUX « PARLER-FRANÇAIS »

La langue française serait donc menacée par tout un flot de barbarismes linguistiques résultant, en particulier, de la diversité ethnique qui caractérise aujourd'hui la population française et aggravée par des situations socio-économiques.

Consolateur des opprimés, moteur de leur émancipation, le langage devient aussi l'instrument d'une forme délibérée de marginalisation. On assiste à l'élaboration d'un langage parallèle, strictement oral – même si la chanson lui donne des lettres de noblesse. Ce langage se caractérise autant par une prosodie que par un lexique et une syntaxe ; ce qui explique probablement qu'il devienne si aisément paroles de chansons ne nécessitant pas de grandes mises en œuvre symphoniques. Véritable code d'initiés,

fonctionnant sur la litanie, l'onomatopée, l'abréviation, il use aussi largement de toutes les métaphores de la violence et de la sexualité – jusqu'à la banalisation et devient ainsi un arsenal sémantique de la marginalisation, de la violence et de la provocation. On y décèle les leitmotivs d'une brutalité rudimentaire incompatible avec le « polissage » que le 17ème siècle puis celui des Lumières ont institué puis que la culture a perpétué comme une « couleur » spécifique de la langue française.

Avec les parlers issus des nouvelles émigrations et de l'organisation clanique de certains territoires, on est en présence d'un « parler français » différent qui, dégagé de tout rapport avec l'usage établi de la langue française, se disperse et s'impose néanmoins avec une redoutable efficacité grâce à la toute-puissance de la technique et des moyens de communication qui la véhiculent. C'est là une des formes du langage totalitaire – la plus inattendue peut-être - tant on pourrait l'attribuer à une évolution démocratique**.**

Moins offensives, mais aussi nocives, l'usage des nouvelles technologies conduit à des simplifications intempestives qui réduisent le français à un idiome abrégé, au service d'une communication réduite à sa plus simple expression (et à son efficacité immédiate). L'écriture phonétique des SMS ne provoque déjà plus la protestation des puristes : elle s'élargit d'ailleurs aux pratiques communes et bon nombre de messages domestiques, de listes de courses, utilisent cette manière d'écrire au nom de sa commodité. La subversion n'est sans doute pas absente de ces pratiques, et l'on se venge ainsi des contraintes orthographiques – assorties de leurs sanctions – qui ont pesé sur les générations d'écoliers.

Également réservé aux initiés – même si la pratique s'est largement démocratisée –, le langage informatique se moque de la belle langue ; perclus d'anglicismes et de néologismes à l'origine mystérieuse, le *style* informatique ne s'embarrasse d'aucune loi syntaxique, sacrifie allègrement accents et majuscules qui constituaient jusqu'alors les fleurons de la langue.

« À l'heure où il apparaît que le lien commun de la culture est le plus sûr moyen d'échapper à une régression due au cloisonnement des langages spécialisés, ne succombons pas à 'illusion d'un monde déshumanisé où les logiciels de l'informatique se substitueraient aux langues porteuses de valeurs »

Plus irritante enfin, parce que relevant d'une démagogie de mauvais aloi, une indigence médiatique affecte le langage parlé, au nom d'une modernité (dont la définition resterait à préciser) et surtout d'un certain « jeunisme » faisant office de convivialité ou de bienveillance. Cette manière de parler procède largement du style phatique, des anglicismes *à la mode,* d'une syntaxe calquée sur le modèle des slogans publicitaires ; elle réduit à deux ou trois termes standards toute forme de qualification : un professeur, un séjour, un traitement médical se révèlent également *cool, clean ou super*… et limite l'expression des sentiments et des points de vue à quelques expressions phatiques dépourvues d'une quelconque authenticité. « *Eh bien, ça s'annonce supercool »,* déclare le personnage d'un téléfilm, à qui son interlocuteur répond « *alors, quelles sont les niouses ? ».* Deux répliques pour dresser le tableau de l'appauvrissement du français auquel se substitue un langage profondément aride, complice d'une immense mystification de la communication, voire de la fraternité.

« Les deux grands défis que doit relever la francophonie, ce sont le dialogue et la solidarité. Le dialogue, en un monde où l'on n'entend souvent plus qu'une seule voix, ou alors une cacophonie d'où n'émergent que violence et anathème. La solidarité, dans un monde qui ne rend plus de culte qu'à la loi du marché en oubliant que, lorsqu'on est partisan du libre-échange, encore faut-il qu'il y ait échange et quelque chose à échanger »

Stélio FARANDJIS

L'émergence des « langues de services » participe d'un phénomène analogue. Ces langues en effet, réservées à un certain nombre d'initiés, affectent le champ clos de l'économie et finissent par « s'incruster » dans le langage même de la littérature et de la philosophie et, depuis trop longtemps, dans l'enseignement même où une phraséologie technocratique fait écran à l'acquisition de notions simples et claires.

Quant aux ravages de l'anglais, auquel est consacré le numéro spécial du « **Monde diplomatique** » déjà évoqué, la menace qu'ils ont fait peser sur notre langue nationale a donné naissance à la loi Toubon, parfois tournée en dérision. On trouvait innocent, et plutôt élégant, l'utilisation du mot « Walkman », même si le terme français « baladeur » a fini par le supplanter ; le match était plus efficace qu'une compétition et le football ne trouvait pas

d'équivalent. Les partisans de la langue française considèrent comme salutaire pourtant cette loi qui a mis fin à une invasion lexicale trop intempestive.

« … Tout en militant pour la diversité linguistique, la France doute de l'intérêt de sa langue et, au mépris de tout principe de précaution, elle se laisse emporter par le flot de l'anglais, langue unique, au détriment d'un multilinguisme adossé aux grandes aires linguistiques internationales ».

Michel GUILLOU

Menacée par toutes formes de délinquances, victimes de multiples négligences inhérentes aux progrès mêmes de la civilisation, sacrifiée aux mythes de la modernité et de la communication, la langue française serait donc vouée à l'immolation, ou réduite, en tout cas, à des fonctions rudimentaires ; Éric Hazan, dans son ouvrage, *« **La LQR, la propagande du quotidien** »*, dénonce vigoureusement une vraie prostitution de la langue et les effets néfastes du langage publicitaire :

« L'un des traits de la LQR, c'est la recherche de l'efficacité aux dépens mêmes de la vraisemblance.

La relation incestueuse avec la publicité contribue à faire de la LQR un instrument d'émotion programmée, une langue d'impulsion comme on dit « un achat d'impulsion ». D'autant que la frontière se fait sans cesse plus poreuse entre l'espace publicitaire et le « rédactionnel ».

B. POURQUOI FAUT-IL LUTTER POUR LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ?

Questionné sur les rapports entre le Français et l'Anglais et ce qui apparaît comme un effacement progressif de la langue française Michel Amrein répond :

> *« Les langues ne servent pas seulement à communiquer (elles ne sont pas qu'un outil qui pourrait sans dommage disparaître au profit d'un autre – anglais à la place du français par exemple) elles sont le reflet de l'identité profonde d'une communauté (c'est d'ailleurs pour cette raison que l'Hébreu, totalement sorti de l'usage pendant des siècles, a pu renaître). Dans toute langue s'investissent des valeurs essentielles nourries par l'histoire de ses locuteurs et à ce titre les langues servent à gérer les immédiatetés et à affronter les incertitudes de l'avenir des sociétés. C'est pourquoi la domination progressive d'une langue sur d'autres est une menace et un danger pour les cultures qui la*

subissent. Maintenir les diversités culturelles et linguistiques est un combat politique qu'il faut traduire dans des faits sauf à prendre le risque de faire perdre aux individus leur identité sociale avec toutes les conséquences qu'il s'en suivrait.

Prévalence du français

Elle a connu trois moments importants qui sont en corrélation avec trois facteurs politiques de nature différente : économique et religieuse, démographique et expansionniste, culturelle et sociale.

- Pendant trois siècles autour de l'an 1000 règne la prévalence du Français en Europe sous sa forme normande : c'est la langue de la Chrétienté occidentale. À la fin du Moyen Age, le déclin de la féodalité et l'ascension de la bourgeoisie conduisent à l'ascension des langues vernaculaires.

- Le Français classique : second moment fort au milieu du XVIIe siècle du Français : il est généré par les grands auteurs, l'autorité politique et les succès diplomatiques et militaires. Toutefois, la révocation de l'Édit de Nantes en 1685conduit progressivement à un affaiblissement même si d'aucuns au XVIIIe siècle se plaisent à regretter que « tout est Français ». Le traité de Paris en 1763 abandonnant aux Anglais les colonies d'Amérique du Nord annonce la primauté de l'Anglais dans des nations en plein essor.

- À la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Le Français retrouve des lettres de noblesse – l'École française laïque et obligatoire s'impose dans les colonies, existence d'une volonté politique d'expansion du Français, fascination pour la culture française. « Pour se faire aimer, il faut faire aimer sa langue » affirme Jean Jaurès.

Actuellement il existe pour le Français une exception culturelle : c'est la langue originelle du cinéma – la loi de 1986 impose un pourcentage d'œuvres diffusées en Français.

Position actuelle de l'Anglais

Dire qu'il existe un appauvrissement du Français au profit de l'Anglais mérite d'être nuancé.

Les pressions internes sur le Français sont réduites (2 à3 % d'emprunts pour le lexique, anglicismes peu nombreux), mais on constate une fréquence dans l'usage oral et même écrit beaucoup plus importante dans certains milieux (finances, informatique…)

Il existe toutefois de nombreuses pressions externes à l'emploi de l'Anglais (commerce, services, publicité, tourisme). Les anglophones s'efforcent de faire prévaloir l'utilisation de leur langue sachant que le « vainqueur » assoit définitivement sa domination lorsque le vaincu finit par adopter la langue de celui-là (cas de certaines entreprises à capitaux américains). Cette assertion peut d'ailleurs s'avérer contre-productive : il a été démontré que l'obligation faite aux navigants d'Air France de ne disposer que de documents en Anglais alors qu'ils n'ont souvent de cette langue qu'une connaissance imparfaite, présentait le risque d'une moindre efficacité dans la saisie des concepts, mais aussi et surtout, une impression d'insécurité et d'aliénation nuisant à la qualité de leur travail.

La réelle hégémonie de l'Anglais dont il est souvent fait état est loin d'être réelle. L'opportunité de son usage est largement remise en cause ; dans le domaine commercial, on s'est aperçu que l'Anglais ne faisait pas mieux vendre. Il existe actuellement une prise de conscience de l'intérêt d'utiliser la langue de l'acheteur.

L'UNESCO, consciente des pressions américaines de certains milieux pour utiliser l'Anglais a adopté à une large majorité « la promotion et la protection de la diversité culturelle ».

La langue française aujourd'hui

Comme toute langue, elle ne cesse d'évoluer et son usage et sa maîtrise sont liés aux appartenances sociales, culturelles et identitaires de ceux qui l'utilisent. Elle est parfois niée idéologiquement par des Français qui se complaisent à refuser la langue d'un pouvoir qu'ils contestent et qui a pu être celle de la colonisation. (C'est un peu aller vite en besogne que de jeter l'opprobre sur une langue ou une culture qui ont pu à un certain moment de l'histoire être utilisées à des fins d'idéologie contestable).

Cette rapide évolution qui peut apparaître à certains comme une dégénérescence de la langue frappe de plein fouet une école qui n'est plus de taille à lutter et qui a de plus en plus de mal à remplir sa fonction. C'est le sens même de ses origines et de sa mission qui est bafoué. Le malentendu qui oppose le professeur à ses élèves rebelles dans le film « Entre les murs » pourrait bien illustrer la crise de l'école, à la manière d'une allégorie ».

Michel AMREIN

II. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : DES ENJEUX

« La langue, disent les poètes, c'est
la maison qu'on habite, l'air qu'on respire… »
L'amour du Français - Alain REY

Qu'est donc l'enseignement du Français ? Le simple inventaire des outils, la connaissance des règles, c'est-à-dire l'acquisition d'un mécanisme ? Ou bien doit-il poursuivre des objectifs plus ambitieux, c'est-à-dire proprement plus éducatifs, à savoir l'expression d'une pensée propre, la compréhension d'une pensée autre et la communication ?

On ne peut répondre à ces questions sans évoquer les enjeux d'une langue, tant pour l'individu que pour la société des hommes.

A. UN CONSTAT

Rencontrant pour la première fois ses élèves de 5ème, un professeur de français réalisa auprès d'eux une enquête d'opinion. Il leur demanda de venir à tour de rôle inscrire au tableau ce que signifiait pour eux, le mot « français », en s'appuyant sur leur expérience des années précédentes ; cela s'appelle, en réalité, faire émerger les représentations. Quelle ne fut pas la consternation du professeur de constater que majoritairement, les élèves vinrent, un par un, écrire au tableau les mêmes mots et que le bilan de la démarche se réduisit à 3 mots fortement récurrents : orthographe, grammaire et rédaction ; beaucoup d'élèves mentionnèrent la conjugaison, très peu indiquèrent la récitation et ils furent très rares à signaler la lecture dans l'inventaire de cet enseignement.

C'est dire à quel point les élèves restent imperméables aux finalités et enjeux de l'enseignement qu'ils reçoivent et plutôt sensibles à ce qu'il convient d'appeler à tort « les fondamentaux », justifiant ainsi les positions de l'actuel Ministre de l'Éducation. Mais c'est dire aussi à quel point l'enseignement du français se limite, dans l'opinion commune (y compris dans celle des élèves que la question concerne en tout premier lieu) à quelques activités techniques, à l'apprentissage de quelques mécanismes jugés indispensables (incontournables !) à son apprentissage. Le professeur à l'initiative de cette démarche s'étonnait que pas un seul enfant n'eût songé à évoquer le rôle de la langue dans l'expression, son importance dans la communication, dans la formation de la pensée, mais aussi que la poésie, l'imaginaire, fussent dramatiquement absents de l'inventaire.

Il n'y a pas là pourtant de quoi s'effrayer véritablement. Toutefois, on peut être étonné de constater que l'importance accordée à la discipline « français » par les élèves de collège ne cesse de décroître depuis deux décennies : cela « ne sert à rien » disent beaucoup de collégiens. Il est vain d'attendre de nos élèves une conception très laudative de quelque discipline que ce soit. Yves Chevallard dans son ouvrage « **La transposition didactique** » montre qu'il existe un savoir scolaire qui s'élabore, presque mystérieusement, selon des lois et des principes qui ne sont pas forcément conformes aux exigences de l'épistémologie ou de la didactique. En réalité, l'enseignement du Français, comme toute discipline scolaire, s'applique d'abord à respecter (à suivre) un programme institutionnellement défini ; il vise à l'acquisition d'un certain nombre de connaissances destinées à permettre l'acquisition de l'orthographe, l'aptitude à lire et à comprendre les textes, la capacité de s'exprimer à l'écrit et à l'oral ; autrement dit, l'enseignement du français obéit à la norme, notion dont M. Amrein souligne ci-après l'importance. En dépit de ces instructions (ou injonctions), rares sont les enseignants à reconnaître, au terme d'un cycle scolaire, que ces acquisitions ont été réalisées. C'est ainsi qu'éclate et se définit ce qu'on appelle « la crise du français », assortie de toutes les doléances sur la baisse de niveau des élèves, leurs lacunes, et les offenses faites à la langue.

Mais cette crise a d'autres aspects. Au cours d'un stage de formation sur la lecture des textes littéraires au collège, un professeur de français ne cessait de vitupérer ces élèves de cinquième, dont, déplorait-il, pas un n'avait compris ce que voulait dire Alphonse Daudet dans la nouvelle *« **La mule du pape** »* lorsqu'il évoquait *« La bibliothèque des cigales ».* Son intervention n'avait pas manqué de déclencher la polémique sur l'indigence culturelle des élèves, leur absence d'imagination, leur pauvreté lexicale. Il ne s'est trouvé personne dans l'assistance pour soulever la question de l'anachronisme éventuel d'une œuvre, d'un texte, d'une expression.

Si belle, si riche soit-elle, et bien qu'elle prétende toujours à une forme d'universalité, toute littérature s'inscrit dans un monde, une civilisation (réelle ou fictive) dont une très large proportion des phénomènes qui les constituent est révolue. Il y a bien longtemps que « les ailes du moulin de Maître Cornille ne tournent plus » et que les lampes à carbure, détecteurs de grisou, sont rangées sur les étagères des musées de la mine. Il suffit de voir quel étonnement provoque, pour des touristes de passage – surtout quand ils sont très jeunes – le spectacle des chevalements miniers que certaines communes ont conservés : ces vestiges ne vivent plus que pour les

descendants des mineurs ou ceux qui ont lu « ***Germinal*** » ; les deux visions ne coïncident d'ailleurs pas totalement : d'un côté, le souvenir d'un travail pénible ou d'un secteur d'activité assurant le plein emploi, mais aussi la mémoire mythique des fêtes, de la convivialité, ou le souvenir endeuillé des catastrophes ; de l'autre, les métaphores du Voreux, l'épopée sociale, les figures paraboliques, l'élaboration d'un mythe qui contribua à la gloire de Zola accompagné à sa dernière demeure par un chœur de mineurs en uniforme de travail. Il ne faut donc pas s'étonner que nos petits citadins n'aient pas la moindre idée de ce qu'est la « *bibliothèque des cigales* ». Les Duneton, Cavanna et autres humoristes ne manqueraient pas d'affirmer qu'ils n'en ont rien à faire, et qu'ils trouvent cette expression plutôt idiote.

Que dire alors, face à l'enseignement de la langue, des enfants de migrants qui fréquentent épisodiquement une école après l'autre ? Que dire des nouveaux arrivants à peine francophones ? Que dire tout simplement des enfants du peuple face au système complexe de la conjugaison française quand ils n'usent, dans la pratique de leur langage, que de deux ou trois « pronoms » (avec une forte propension à l'utilisation du « on »), que le passé simple leur est définitivement inconnu et que la distinction entre le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel est d'une subtilité qui les effare ? N'y a-t-il pas de tout temps, dans l'enseignement de la langue, la persistance d'une forme de colonialisme qui contraignait par exemple des petits Africains à entonner les vers « *France, mère des arts, des armes et des lois…* » ?

Une des règles des débats, au Cercle Condorcet, est d'instaurer une réflexion dialectique qui n'accorde pas une importance démesurée aux conceptions catastrophiques. Et nous n'entrerons résolument pas dans ce courant de pensée qui attribue à l'école la seule fabrication de l'illettrisme et de l'inadaptation sociale. Nombre d'écrivains témoignent du bonheur d'être écolier et de la jubilation d'apprendre. André Gide a fait l'apologie de la conjugaison, et Colette, dans son recueil de nouvelles consacrées à l'enfance, « ***La maison de Claudine*** », évoque une véritable aventure lexicale provoquée par la rencontre avec un mot nouveau. « *Le mot de presbytère tomba dans mon oreille »…*En dépit des explications de sa mère, la petite fille décrète que le mot désigne un petit escargot dont elle joue avec la coquille rayée, et, recroquevillée sur un amas de pierres, elle se fait « *curé sur le mur ».* L'écrivain nous rappelle que nous entretenons aussi avec la langue une relation quasi magique, à l'origine de toute forme de poésie.

Si l'on s'en réfère maintenant aux différents dictionnaires, on pourra constater que la définition qu'ils donnent de la langue, du langage et de la parole est une définition à la fois très laconique et très anecdotique. On y apprend par exemple que le mot « parole » vient du latin « parabola » sans pour autant élucider le sens des doublets « parole » et « parabole » qui doivent bien entretenir une relation de parenté qui échappe d'emblée au locuteur. Quant à la langue (du latin ligua), elle est désignée comme *« un corps charnu, allongé, mobile, situé dans la cavité buccale et qui, chez l'homme, joue un rôle dans la déglutition, le goût et la parole ».* Le langage, de langue, est la « *faculté propre à l'homme d'exprimer et de communiquer ses pensées au moyen d'un système de signes vocaux ou graphiques »*. On pourrait alors se réjouir de cette qualité spécifique du langage qui se définit comme une faculté proprement humaine, et constitue un critère infaillible d'humanité ; mais la phrase suivante élargit la définition et tempère notre enthousiasme puisqu'elle désigne par langage *« tout système structuré de signes non verbaux remplissant une fonction de communication ».* Cet élargissement sémantique peut aussi être traité en dérision, et on se souvient d'un Indien, personnage d'une bande dessinée célèbre, qui, communiquant par la fumée avec une autre tribu, demande à son congénère s'il faut un ou deux nuages à « *caravane ».* Par bonheur, la définition de la parole se situe dans le champ strictement humain : « *faculté de parler, propre à l'être humain » ;* quant au verbe « parler », aucune équivoque ne trouble sa définition *« Articuler des paroles, exprimer sa pensée par la parole, communiquer avec quelqu'un » ;* se trouvent ici énumérés les trois niveaux du langage : la technique (voire la physiologie), l'expression (le signe d'une pensée) et la communication (le rapport d'altérité).

B. DES POINTS DE VUE

1. LE FRANÇAIS : DISCIPLINE CRUCIALE

Alain Viala, Président de la Commission des programmes en Lettres au Ministère de l'Éducation Nationale (1992-2002), et spécialiste de la littérature française du XVIIe, se prononce ouvertement pour la suprématie disciplinaire de l'enseignement du français.

> *« Les enjeux [de l'enseignement du français] sont cruciaux. Pour une citoyenneté authentique, car la maîtrise du discours est la condition des décisions délibérées. Pour tous les apprentissages : comme le langage est l'outil et le lien de la pensée, et que plus des études sont longues plus elles exigent de conceptualisation, les difficultés en français*

retentissent sur tous les savoirs, toutes les disciplines. À l'évidence, le français est un socle de connaissances : il est ***une discipline à la croisée des disciplines****.*

Il est aujourd'hui à la croisée des chemins : ou bien son enseignement évoluera, ou bien l'égalité des chances pâtira toujours de l'inégalité en français. On ne peut pas parler de réorganiser l'école sans d'abord s'attacher à la crise du français. Pour peu qu'on admette que la langue n'existe pas en soi, mais dans ses usages, ses mises en œuvre, les discours, on peut construire une grammaire du discours, qui envisage l'organisation des propos en fonction de leur but, et non plus une grammaire des règles abstraites. Pour peu qu'on admette que la langue est d'abord orale, la syntaxe (et l'orthographe qui la traduit) redevient une réalité vivante.

Il y a aujourd'hui beaucoup d'atouts pour un enseignement du français qui forme la pensée et le citoyen.

Quand il s'agit du français, chacun croit pourvoir y aller de son couplet… Et cette cacophonie favorise les conservateurs qui prétendent que tout changement trahirait la grande littérature et le beau français. Et pourquoi pas la patrie ?

Le français n'est pas à conserver, il est à conquérir*. Les nouveaux programmes de français pour le collège proposent cette conquête indispensable : la maîtrise du discours vivant ; il faut encore débattre pour les améliorer. Il faut aussi informer, poursuivre les recherches, former les enseignants de façon appropriée. Pour placer tous les élèves en position de réussite, il faut des compétences et des moyens pour mettre en œuvre des pratiques diversifiées ; il faut également des progressions échelonnées et concertées à tous les niveaux de la scolarité et centrées sur la langue en situation plus que sur des descriptions segmentées de son fonctionnement.*

Il faut un effort pour le français aujourd'hui. Isolé, cet effort serait dérisoire, certes. Du moins est-il possible sans attendre, sans que les crédits qu'il demande soient hors de portée. Là s'impose donc un choix, qui a valeur d'exemple : en clair des grands mots pour des réformes incertaines ou ***l'humble ambition du travail de fond. »***

Alain VIALA

2. LE FRANÇAIS : UNE EXIGENCE MORALE

Jean-Marie Domenach dans son livre *« **Pour une morale sans moralisme** »* assortit l'enseignement du français d'une véritable obligation morale.

*« **Restaurer la langue** dans sa syntaxe et son vocabulaire est un **devoir national** qui impose une restructuration de notre enseignement. Il s'agit d'un devoir préalable à la communication elle-même, car, à quoi bon édicter des normes générales à partir d'une pratique qui va déclinant et ne concerne qu'un nombre réduit de pratiquants ? On en revient toujours là : la décision de communiquer de façon raisonnable et partagée, et non point pour éblouir, tromper et gagner de l'argent. Cette décision résulte d'un choix éminemment moral, et qui est l'un des plus difficiles qui se puisse faire dans notre société dont les agents « communicationnels » ne tolèrent pas qu'on échappe à leur emprise et qu'on dénonce leurs manipulations. Ce choix fait, l'homme moral s'impose d'user correctement du langage, de désigner correctement, de ne pas abuser des superlatifs et des métaphores époustouflantes. Il se soucie d'être entendu et d'entendre. Sa communication, il l'établit à l'écart du système de communication, et au besoin contre lui, en refusant la prostitution médiatique, **en imposant le silence nécessaire à la parole**, en revenant à la fiction, à la poésie, à tout ce qui refuse la communication étalée et immédiate, mais où la parole se nettoie et se régénère. Ce faisant, il sait qu'il va à contre le courant. Mais la vérité paradoxale ici, c'est qu'en limitant la communication et parfois en l'interrompant, il en préserve les instruments essentiels pour un temps où commencera le déclin de l'hystérie. »*

Jean-Marie DOMENACH

Questionné sur ces enjeux M. Amrein en justifie l'importance d'un point de vue psychologique, culturel et politique.

3. LE « FRANÇAIS » : LA PRIORITE

*« **L'adaptation** aux autres et au monde est la **fonction la plus difficile** à conquérir et la plus fragile. C'est cette adaptation qui définit la personnalité**.***

*Elle se construit et se matérialise notamment grâce à des langages – non-verbal, oral, écrit – sorte de **révélateurs** de notre personnalité pour les autres, mais aussi pour nous-mêmes.*

*Ces langages possèdent des codes plus ou moins explicites et visibles – lexiques, grammaires – riches et variés qu'il faut posséder le mieux possible pour être un individu socialisé et adapté. On peut dire que **nous existons par nos langages.***

Nous nous les approprions tout au long de notre enfance et adolescence et même au-delà, par imitation, imprégnation, apprentissage ; le langage écrit, le plus abstrait, nécessite un apprentissage structuré dont on ne peut faire l'économie : c'est à l'école que revient cette mission. Les langages non verbal et verbal s'apprennent plus par imitation sous réserve ***d'avoir des modèles de référence****.*

Les langages écrit et oral se concrétisent par une langue commune – en l'occurrence la langue française – laquelle permet à la communauté d'exister.

En ne perdant jamais de vue cet objectif, l'école se doit de favoriser pour tous les élèves, cette rencontre avec la langue française, notamment pour ceux qui en seraient éloignés. C'est à l'école que revient ***le devoir de s'opposer à l'« existant » langagier*** *et à se battre contre les pseudo valeurs d'une soi-disant modernité qui tournent le dos à la langue française parce qu'elle véhicule un rapport au classicisme, à la lenteur, à l'exigence voire au silence ou qu'elle réfère à une culture que l'on refuse pour certaines raisons existentielles…*

Enseigner cette maîtrise de la langue française, c'est former des élèves à mieux parler, mieux lire mieux écrire et donc ne pas craindre – à l'instar des entraîneurs sportifs ou des professeurs de musique – de parfois ***travailler contre, ne pas céder*** *au naturel et au fortuit.*

C'est donc confronter ceux qui apprennent le français à des textes ou à un langage qui résistent, qui sont autres parce qu'étrangers au quotidien personnel ou collectif, qui vous dépassent parfois : c'est en conséquence prendre conscience de ce que nous sommes et de le dire. ***La rencontre avec les grandes œuvres*** *langagières écrites de l'humanité est à cet effet irremplaçable.*

L'école est médiatrice de cette rencontre qui ne peut s'appuyer que sur des exigences, sur l'importance du travail, sur le différé (tout n'est pas possible tout de suite).

L'accès au beau, au résultat, à la performance et à la compétence nécessite efforts, échecs et erreurs, patience : les jeunes le savent et y ont droit. Toutefois pour ce qui est de leurs compétences langagières – contrairement aux compétences sportives par exemple – ils n'en ont pas suffisamment conscience. C'est à l'école de la révéler en ***développant des approches fonctionnelles*** *: le passage par la création – publications, scènes théâtrales à imaginer et à produire – peut permettre de mesurer que tout acte langagier est éminemment*

*responsable, qu'il engage la totalité de son être. À l'école d'exploiter ces approches pour en faire des actes de formation, des voies vers l'excellence (l'« **Esquive** » ou « **Entre les murs** » en sont de parfaites illustrations).*

*Ne pas ou mal enseigner le français, c'est céder à la facilité et à la démagogie, c'est tolérer l'à peu près, c'est **imaginer et faire croire que tous les langages se valent** et admettre tous les barbarismes. C'est peut-être consciemment ou non, maintenir des rapports de classes sociale et/ou langagière – et quelque part, en tirer profit.*

Or le barbarisme préfigure la barbarie. Pour ce qui du langage – écrit ou oral – la stéréotypie, l'approximation, la familiarité sont les manifestations premières de l'anomie, de l'absence de code ; c'est la négation de la civilisation fondée sur des règles de vie en société.

Peut-on construire des individus libres sur du non-dit, du non lu, du non compris ou du mal compris ? »

Michel AMREIN

Le rappel de ces enjeux, l'importance des langues qui se révèlent dans toutes les transactions humaines et les vicissitudes de l'histoire, vont donc alimenter – et immanquablement complexifier – la problématique de l'enseignement du français.

La ou les questions que pose cet enseignement, on le voit à travers toutes ces déclarations, ne peuvent se résoudre à quelques réponses simples voire simplistes et dépassent largement le strict cadre pédagogique et scolaire à laquelle on serait tenté de les réduire. Conformément à ce que la ligue de l'Enseignement préconise, il s'agit bien d'une question « qui fait société ».

III. ENSEIGNER LE FRANÇAIS DANS UNE ECOLE « EN CRISE »

A. L'ECOLE EST-ELLE SEULE EN CRISE ?

Sous la Troisième République, l'école, seul grand facteur d'intégration réussissait à intégrer à la Nation des petits Bretons dont les parents ne parlaient même pas français ; cette démarche s'est étendue ensuite avec le même succès aux émigrations européennes successives. L'enseignement alors ne transigeait pas avec le français. Si, au nom de ce qu'on appelle aujourd'hui le « multiculturalisme », les instituteurs, renonçant à leur vocation de « hussards de la République », avaient alors cédé du terrain au parler quotidien de leurs élèves, le français se serait inéluctablement abâtardi.

La crise de la langue – liée à la crise de l'école – se manifeste dans les différents domaines spécifiques de l'enseignement du français. On déplore d'abord un déficit cognitif en orthographe, en grammaire de phrases et en vocabulaire ; l'incapacité à rédiger des textes courts a été maintes fois soulignée. Un trop grand nombre d'élèves éprouvent de grandes difficultés à comprendre un texte simple. On souligne également une extension inquiétante de l'illettrisme chez de jeunes adultes qui ont pourtant été scolarisés. Le rôle même de l'enseignement se trouve fortement compromis et la situation du plus grand nombre s'apparente à celle de l'enseignant représenté dans le film évoqué plus haut ; il mène un combat non seulement contre l'ignorance, mais aussi contre le refus d'apprendre, la violence des rapports humains et toutes les formes d'indigences. Comme seul bilan de cet effort colossal, la réponse d'une jeune élève à la question : « Qu'avez-vous appris dans l'année ? » – « Rien ! »

Alors, l'interrogation qui peut inquiéter un enseignant est celle-ci : « *A quoi me sert-il d'enseigner un français qui ne correspond plus à celui que parle, qu'entend, que chante mon élève ?* » Et c'est justement là qu'est le nœud d'un enchaînement pervers ; moins on enseignera le « vrai » français, moins il trouvera de place dans le charabia ambiant.

Aux déficits cognitifs s'ajoute aussi le déficit culturel. Alors que la civilisation du livre n'a jamais été aussi florissante – en dépit des craintes inspirées par la concurrence de la télévision, du cinéma, des nouvelles technologies – les élèves ne manifestent aucun goût pour la lecture, pas même à l'égard de cette « littérature pour la jeunesse » créée à leur intention, et supposée se référer à leur univers propre et à leurs préoccupations familières. Ce qui provoque chez l'écrivain Richard Millet ce constat découragé, dénonçant « *le servile langage démocratique des médias, le déclin de la syntaxe, la perte du prestige de l'écrivain, la déhiérarchisation des valeurs, la foire commerciale, l'invasion d'un roman formaté à l'américaine ; le français est aujourd'hui tombé dans la fange ; nous flottons dans la langue de Bas-Empire ».* Constat qui rejoint les inquiétudes de Jacques Boudot, Inspecteur général honoraire de lettres, venu, pour le cercle Condorcet, évoquer une situation déplorable affectant la langue et l'école :

« *Peut-on encore enseigner le français ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça va mal : la télé, le langage des SMS, la banlieue qui a son propre langage, un président de la République qui parle comme un avocat d'affaires*

et non comme un président… À cela s'ajoute un problème d'éducation : les parents ne sont pas assez vigilants (en particulier par rapport au choix des émissions de télévision). Le mal est partout. Mais si l'on veut mettre en place un système pérenne, ***il faut sortir d'une problématique passéiste*** *qui se manifeste toujours de la même manière : dans la nostalgie de l'âge d'or, dont rien ne prouve qu'il ne soit pas une illusion, dans la manière d'analyser les problèmes toujours de la même manière, selon des paramètres et des critères inchangés ».*

Jacques BOUDOT

Ce tableau catastrophique risque d'aggraver les situations que l'on déplore ; il s'y ajoute en effet des discrédits qui rejaillissent nécessairement sur les professeurs, désignés (tant par l'opinion que par certains responsables politiques) comme boucs émissaires. Deux causes du « désastre » peuvent être invoquées. D'une part, les murs de l'école ne la protègent plus contre les irruptions intempestives des problèmes qui agitent aujourd'hui notre société, largement analysées dans l'ouvrage du cercle Condorcet du Puy de Dôme consacré aux communautarismes (appauvrissement, chômage, constitutions de ghettos ethniques, montée des intégristes qui refusent l'intégration culturelle, conflits de valeurs et menaces contre la laïcité). D'autre part, des causes institutionnelles, souvent ignorées de l'opinion publique, contribuent à accentuer le désarroi de l'école et à nuire à son efficacité. C'est ainsi qu'en 30 années, et quels que soient les régimes politiques, on a progressivement diminué (amputé) l'horaire de l'enseignement du français, passant de 6 heures hebdomadaires dans les années 70 à 4 heures actuellement. Une volonté d'uniformisation et une politique d'intégration a supprimé un certain nombre de structures d'aides ou d'adaptation spécifiques permettant la scolarisation régulière d'élèves en très grande difficulté ; et l'hétérogénéité « sauvage » observée dans le film « **Entre les murs** » est aujourd'hui le lot commun d'un grand nombre d'établissements scolaires, sommés de parer au plus pressé (c'est-à-dire au plus violent !)

Le procès d'une indigence culturelle n'est plus à faire : nous sommes loin de la révolution opérée par l'invention de l'imprimerie et une apparente démocratisation de la connaissance s'instaure sur ce qu'Edgar Morin appelle la civilisation du zapping.

Enfin, rejaillissant aussi sur les projets pédagogiques de l'école, de nouvelles structures familiales « accidentées », des formes multiples de misères affectives, perturbent profondément des enfants peu disposés à se plier aux lois de l'apprentissage.

B. LA LITTERATURE A-T-ELLE FAIT SON TEMPS ?

Cette crise ou plutôt cette disjonction entre l'enseignement de la langue française et ce qu'en attendent – ou n'en attendent pas ! – les élèves – peut s'illustrer par les propos que tiennent Richard Millet et Mireille Gange (Le Point 30.08.2007).

« Le pouvoir d'envoûtement que notre génération a accordé à la littérature n'existe plus. J'ai choisi le mot « désenchantement » un peu comme Paul Valéry a utilisé le mot « charme »… Je pense qu'on est peut-être à la fin de la littérature.

… L'idée que la démocratie serait nocive à la littérature actuelle est en train de se réaliser. C'est lié à l'effondrement du stalinisme, à l'effondrement de l'autorité, à l'effondrement de l'idée de père, à l'effondrement du système de transmission. On va avoir affaire à quelque chose qui s'appelle littérature, mais qui sera de langue anglaise majoritairement. À quelque chose qui oscillera entre Harry Potter et les polars de l'américain Michael Connelly…

Tous les profs de Fac se plaignent de l'inculture de leurs étudiants. Les étudiants en lettres ne lisent pas… Dans une classe, j'ai vu que rien ne se passait…

*La littérature n'intéresse plus personne… C'est fini, « **Cinna** » ! **Corneille** ! **Racine** ! »*

« *Écrire, faut-il le rappeler, c'est avant tout hériter d'une langue. Et le français que nous entendons aujourd'hui est tombé dans la fange, non seulement par fadeur stylistique et flottement syntaxique, sémantique, orthographique, mais aussi parce qu'il ne nomme plus le monde, l'ayant abandonné aux médias anglo-saxons* ».

Réunissant quelques spécialistes prestigieux de l'enseignement, de la littérature (dont Mireille Gange, membre d'un collectif à l'intitulé révélateur **«** *Sauver les lettres* **»**, l'émission **«** *Répliques* » sur France-Culture, le 22 juin 2002, aboutit aux mêmes conclusions et aux mêmes… lamentations :

« Il apparaît que l'étude de la langue, pourtant primordiale, (comme de multiples constats chiffrés l'ont démontré) n'est pas faite avec la rigueur qui s'impose… [au collège comme au lycée], la langue et la littérature sont muselées : la dimension humaine et existentielle de la littérature est évacuée et le bon usage de leur langue maternelle n'est pas vraiment transmis aux élèves. C'est ainsi que se préparent, dans le sein de l'école de la république, des esprits perméables à tous les credo de la mode, des esprits qui ne

réfléchissent plus, mais sont tout juste capables de répéter, sans les comprendre, des théories linguistiques détachées de leur contexte universitaire ».

C. IMAGINAIRE ET IMAGINATION : DES DESENCHANTEMENTS

Écrivain et conteuse, Caty Jouglet est chargée d'animer des activités d'expression théâtrale et poétique avec de jeunes enfants du cycle primaire ; dans son intervention auprès de notre Cercle elle constate également que certains « enchantements » n'opèrent plus.

« *L'absence d'intérêt pour la lecture est certainement une des causes majeures des difficultés que rencontrent certains enfants dans l'apprentissage de la langue française. L'enfant est « bêtement » concret ; son environnement, sans cesse en mutation, le sollicite de manières très diverses – radio, télévision, jeux vidéo… mis à sa disposition, à la maison, et parfois jusque dans la voiture familiale. Ces nouveaux loisirs contribuent à la perte du plaisir et du rêve, du pouvoir d'imagination et d'invention, à la privation de toute attitude contemplative et de toute expression poétique.*

Ce même environnement conduit l'enfant à la dispersion et nuit à la possibilité d'une « écoute intérieure » nécessaire pourtant à la construction de son expression. Trop sollicité par une panoplie de loisirs qui ne lui laisse pas grand choix, l'enfant n'a plus la liberté d'inventer « silencieusement » ses histoires, de créer son propre langage qu'il attribue à ses personnages, des histoires pour dire ses peines, ses craintes ou ses joies.

Or, ce recours à l'imaginaire, au rêve et à la communication est un enrichissement indispensable pour une expression orale et écrite ».

Les propos de Caty Jouglet vont à l'encontre d'une certaine obsession de l'outil, de la règle, de l'exercice considérés le plus souvent comme seuls garants de l'apprentissage. Or, anticipant sur les solutions à apporter aux problèmes posés par la langue et son enseignement, elle nous rappelle que l'imaginaire et le rêve peuvent aussi contribuer à former l'expression et à la développer. Elle dénonce enfin le paradoxe d'une société de loisirs où l'abondance des jeux entraîne la disparition de l'enfance. Véhicule privilégié de ce divertissement, la télévision n'a cessé d'être incriminée ; dans son livre « ***Où vont les fleuves*** », l'écrivain Lokenath Bhattacharya nous en rappelle les méfaits :

« *Un facteur évident de blocage peut être identifié, statistiquement observé, dans la période qui a précédé immédiatement l'entrée en stagnation [culturelle] : la télévision. Cette innovation a clos l'âge de Gutenberg, celui de l'imprimerie, et l'époque où la lecture occupait le cœur des loisirs. La télévision ramène tendanciellement l'individu à la culture orale ; elle encourage à un rapport passif au divertissement et à la culture. La statistique de diffusion des récepteurs permet d'apporter un début de vérification empirique à l'hypothèse d'un blocage du progrès éducatif par le nouvel instrument audiovisuel ».*

Il est donc évident que l'école, qui est au centre de tout le débat, non seulement sur l'avenir de notre langue, mais aussi sur la pérennité de la République à la française, se trouve aujourd'hui déchirée par des courants contradictoires, oscillant entre laxisme et autoritarisme, voulant concilier rigueur et empathie, adoptant souvent en conséquence des manières d'enseigner médianes dont aucune, jusqu'ici, n'a permis de dégager une ligne cohérente.

Ce drame se joue surtout dans certaines zones d'éducation où les enseignants sont placés devant une alternative absurde : ou bien ne pas être compris et renoncer à faire passer le moindre message éducatif, ou bien accepter l'inacceptable avec, au bout du compte, les mêmes enchaînements d'échecs et de rejets. Ainsi l'école est-elle prise en otage par un totalitarisme langagier, situation sans issue si ne surgit pas une simple volonté d'apprendre le français. Volonté de l'apprendre « autrement » préconisent aussi certains responsables pédagogiques ou institutionnels.

Cette situation n'est pas imputable aux seuls enseignants : elle résulte de l'absence d'une volonté politique claire et lisible, bien relayée par tous les niveaux de la hiérarchie, inscrite dans la continuité et de cohérence.

L'école, soumise à des pressions, des lourdeurs, des contraintes sociales sur lesquelles elle n'a aucune prise ni aucun moyen d'action, ne peut, dans la situation actuelle, assurer ni l'apprentissage sérieux du français, ni surtout une nécessaire continuité pédagogique.

IV. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : QUELLES DIFFICULTES AU SEIN DE L'ECOLE

À cette question, Michel Amrein reprenant un certain nombre de remarques déjà faites centre sa réponse sur la singularité de chaque élève que l'école se doit d'instruire dans le contexte collectif de la classe.

A. QUELLE LANGUE FRANÇAISE ENSEIGNER ?

*« Ces difficultés à enseigner la langue française sont en partie liées au problème de **la norme** et de la possibilité d'y accéder.*

La norme de la langue est entendue comme étant son « bon usage ». Ce « bon » voulant tout dire et rien dire – il est relatif au goût personnel, aux pratiques sociales, aux jugements de valeur de certaines catégories (professeurs, journalistes…)

*Ce bon usage implique qu'il y a plusieurs usages **d'inégales valeurs**.*

*L'apprentissage naturel d'une langue se fait en général par **transmission** d'adultes à enfants – essentiellement les parents – puis par une **imitation** de plus en plus affirmée des locuteurs avec lesquels s'effectue la socialisation. La compétence linguistique de ces modèles et les inductions à parler qu'ils exercent sur l'apprenant sont déterminantes.*

Cet apprentissage par transmission et imitation naturelle comprend le système phonologique, mais aussi le lexique et la syntaxe ; il se fait plus ou moins naturellement et de façon plus ou moins contraignante et/ou intensive. Il aboutit à une relative maîtrise dont les exigences varient avec les lieux, les situations, les modes, les attentes des récepteurs. Cette maîtrise se concrétisant par l'accès à une forme d'usage plus rigide, garantie de la perpétuation de cette langue, matérialisée par sa forme écrite.

À cet effet, l'école, notamment au cours du cycle 2 primaire, effectue un important travail d'apprentissage ; sans elle le passage à l'écrit n'aurait pas lieu et le problème de la norme et du « bon usage » ne se poserait pas avec la même acuité voire la même passion. Pour l'école, la normalisation de ce bon usage est liée à l'orthographe – discipline princeps de l'enseignement du français au détriment souvent des activités d'expressions tant orales qu'écrites : l'orthographe, discipline chargée de passions, dépasse largement son rôle d'outil.

***Pour certains élèves**, le milieu est une aide précieuse à cet apprentissage sans pour autant que cette aide se concrétise par des activités complémentaires spécifiques imaginées par l'entourage ;*

l'école et le milieu coagissent de concert parce qu'ils présentent de nombreux dénominateurs communs et donnent à attendre des expectations semblables.

***Pour d'autres**, par ignorance des rôles et attentes de l'école, par défi, par opposition, leur milieu est vécu par ces élèves comme un obstacle. Pour ceux-ci, l'école a une double tâche à assumer :*

- *Assurer la maîtrise de la langue orale en usage à l'école et la faire **cohabiter sans dommage** avec le parler du milieu – maternel notamment –. Une forme spontanée, peu contrôlée, voire pauvre et altérée, fait souvent plus obstacle à l'apprentissage de ce « bon usage » que l'ignorance totale du français par le jeune « primo-arrivant » non francophone.*
- *Accéder corrélativement à la norme de cette langue par l'apprentissage du codage écrit. Les enseignants spécialisés pour l'apprentissage du Français – langue étrangère – savent que c'est la cohérence entre la langue orale et la langue écrite qui est déterminante pour l'acquisition de la maîtrise de la norme d'une langue.*

C'est la distance entre la langue orale et la langue écrite qui est la cause principale de l'échec à acquérir l'usage maîtrisé de cette langue ».

Les propos de Michel Amrein rejoignent l'opinion d'Alain Viala dont nous publions ci-dessus l'extrait d'une conférence sur l'enseignement du Français qui sera citée plus longuement en annexe :

« Les normes scolaires [de l'enseignement du français] [fondées sur l'écrit littéraire] ont été le lieu d'une inégalité.

Ces modèles sont encore là aujourd'hui : voyez le Grevisse, vos dictionnaires et leurs exemples, ou les manuels scolaires ! Beaucoup perpétuent une norme de la langue calquée sur un modèle écrit littéraire. Les enfants défavorisés continuent à subir les effets de ce schéma en lui-même inégalitaire. Les échecs […] dureront tant qu'on n'aura pas repris à fond cette question. S'il y a un mur de Jéricho à renverser, c'est, en français, ce modèle conservateur ».

B. LE FRANÇAIS « SCOLAIRE » ET LE « PARLER » DES ELEVES

Au problème très pratique de la gestion dans la classe de l'hétérogénéité des compétences langagières, Michel Amrein répond :

1. LES ECARTS A « LA NORME »

*« Ils **constituent l'inégalité** fondamentale face à laquelle l'école est particulièrement impuissante notamment parce que ces écarts revêtent au sein d'une même classe des différences de nature et d'origine très diverses. Ils sont souvent surdéterminés par les trop grandes différences de culture que véhiculent la langue maternelle et la langue de l'école : les résistances à son apprentissage sont en partie dues à des raisons psychologiques et identitaires.*

Rendre responsable de cet échec l'école, voire des pseudométhodes pédagogiques (méthode dite « globale » en lecture) relève d'une totale ignorance des facteurs qui conditionnent l'apprentissage des normes acceptées d'une langue afin de pouvoir l'utiliser pour communiquer.

*Faute d'imaginer les innovations et adaptations à mettre en œuvre selon des besoins bien identifiés et d'admettre des objectifs plus adaptés aux élèves qu'à des programmes nationaux qui sont justifiés par une prétendue égalité des chances (égalité fictive inaccessible pour certains), l'école continuera d'être à **deux vitesses**.*

***Celle** où une grande majorité d'élèves est très éloignée de la norme du « bon usage » du français validée et perpétuée par son écrit. Réduire en partie cet écart relève avant tout d'une compétence à percevoir les obstacles à l'acquisition, à les interpréter de manière clinique pour tenter de mettre en place les démarches et stratégies susceptibles de concourir à la maîtrise de la langue : il s'agit d'une **ambition de professionnalisation** incontournable qui va bien au-delà de savoirs universitaires élevés ou de formations à enseigner par « compagnonnage ».*

*À cet égard, ces élèves requièrent plus de compétences pédagogiques de haut niveau que d'heures de soutien qui se surajouteraient à l'horaire normal (le plus n'est pas synonyme du mieux). La mise en œuvre, où **l'oral aurait un très grand rôle**, demande pour cela des souplesses d'organisation et de gestion des élèves peu compatibles avec les notions figées de classes et de programmes.*

***Celle** d'une nomenklatura d'élèves qui baignent dès leur naissance dans un « amnios culturel » en rapport étroit avec le « bon usage du Français » et qui répondent aux meilleurs professeurs qui se sont mis à leur service. Ces élèves savent très bien altérer quand il le faut ladite langue pour envoyer leur S.M.S., mais ils sauront plus tard « reproduire le système ».*

2. UNE ECOLE A DEUX VITESSES

***« Cette école à deux vitesses** a toujours plus ou moins existé ; toutefois, l'« École publique, laïque et obligatoire » d'antan possédait, tout en reproduisant peu ou prou les classes sociales des élèves qui la fréquentaient, des missions unificatrices attendues par tous ; lui revenaient sans contestation, la mission d'enseigner à la fois l'idée de la nation/patrie et corrélativement celle d'appartenance commune souhaitée à une culture partagée matérialisée par la « belle langue » parlée issue de l'écrit de « textes vivants ».*

*Actuellement l'école souffre d'un mal redoutable qui est l'**appauvrissement des valeurs** qui symbolisaient sa mission et qui lui donnaient sens ; ces valeurs peuvent même être dévoyées et perverties :*

Utilitarisme opposé à la culture avec mépris de celle-ci et valorisation du profit et de l'argent surtout s'il n'est pas le fruit d'un travail

Compétition et individualisme opposé à solidarité

Absence de projet politique éducatif lisible et démagogie du pouvoir qui plutôt que de dire le vrai laisse accroire le bien-fondé de pseudo méthodes qui auraient fait leur preuve

Bassesse des canaux d'information qui diffusent et font partager leur inculture passive, le tout renforcé par la fascination des nouveaux outils d'information et de communication, substituts pervers de l'effort individuel.

Cet appauvrissement des valeurs de l'école ne permet plus l'appropriation des codes langagiers grâce à la médiation d'un écrit élaboré tant celui-ci est éloigné du jargon plus ou moins utilitariste et pauvre qu'utilisent les élèves. Ce jargon leur est d'ailleurs suffisamment opératoire pour communiquer et ainsi, la langue de l'école devient une langue étrange, voire étrangère.

*Plus que le langage et l'état du Français, c'est la **qualité de ce qui se dit et qui s'écrit qui s'est appauvrie** : les signes en sont :*

Une grande paresse verbale s'appuyant sur une syntaxe et un lexique stéréotypés : parole pauvre et souvent violente avec absence quasi totale d'argumentation

Une reproduction de modèles médiatiques et médiatisés

Une prévalence de discours phatiques et de banalité

*L'école est le **bouc émissaire** tout trouvé de ces altérations d'une langue que certains décrivent comme moribonde et polluée ».*

3. PREALABLES AU COMMENT FAIRE ?

*« **Ce procès** de l'école responsable de la mauvaise maîtrise de la langue française constatée actuellement est **stérile et inopérant**. Dans le contexte actuel et compte tenu de l'hétérogénéité des publics qu'elle scolarise, l'école a une tache difficile qui ne peut être résolue par quelques injonctions simples ou par des moyens divers.*

*Permettre à des élèves de bien parler et écrire français, c'est à partir d'une compétence à parler ou à écrire cette langue aussi modeste soit-elle, d'enrichir des moyens d'expression et des outils langagiers même lorsque ceux-ci sont très éloignés de la norme canonique ; sauf à devenir une langue morte, le Français ne peut continuer à exister que si est acceptée l'idée de nouvelles normes, en constante et vivante évolution et transformation permettant à ceux qui les utilisent de comprendre et d'assumer les diversités. Pour ce faire, ceux qui peu ou prou tendent à la parler doivent acquérir **une conscience assumée des normes langagières et de leur utilisation** (il en va ainsi pour toute langue). C'est par la perception de l'insuffisance et des lacunes de ses propres compétences langagières que peut naître l'envie de connaître et conquérir de nouvelles manières d'écrire et de parler la langue française.*

Ainsi, l'école doit faire admettre à des élèves par définition forts différents sur le plan langagier, mais qui apprennent ensemble qu'ils doivent tendre vers la maîtrise du français, faute de quoi leur scolarité et au-delà leur intégration sociale et leurs projets professionnels risquent d'être plus ou moins compromis.

Il s'agit là d'une mission qui tient de la gageure surtout lorsque l'on sait que tout individu, fut-il un enfant, existe en partie grâce à ses possibilités de communiquer. L'école doit en être consciente et ne pas craindre de relever un tel défi faute de quoi les deux vitesses évoquées ci-dessus perdureront.

*Les enseignants doivent se donner les moyens de dispenser **l'enseignement de ce français « canonique »** en le faisant reconnaître et aimer et sans générer des conduites de rejet voire refus par certains élèves qui grossiront la cohorte des « échoués » ; mettre en œuvre dans une classe une pédagogie individualisée qui prévienne ces échecs n'est pas simple.*

Les enseignants doivent surtout, notamment dans certains établissements scolaires où le français parlé et écrit est particulièrement pauvre et éloigné de cette norme vers laquelle tendre, résister et ne pas baisser la garde en réduisant leurs aspirations et objectifs.

Les « maîtres » doivent être aidés et soutenus pour qu'ils luttent avec détermination contre la tendance bien compréhensible à dispenser un enseignement du Français au rabais, en prenant appui pour des raisons de facilité quelque peu démagogiques, sur le pseudo français utilisé par certaines catégories sociales ou communautés et reproduit par leurs élèves. Parce qu'ils sont des « maîtres », ils sauront admettre qu'une langue, même au rabais, est constitutive de liens affectifs forts entre leurs élèves… qui sont à connaître, à reconnaître, mais ne sont pas nécessairement à partager avec l'enseignant.

Parce qu'ils sont des enseignants de la langue française, ils sauront aussi que la norme littéraire du Français qu'ils ont à enseigner ne se limite pas à la seule référence d'une intelligentsia francophone. La norme écrite – issue de tous les écrivains reconnus de la francophonie ce qui va au-delà de l'élite intellectuelle française – doit servir de référence unifiée et unificatrice, les usages oraux pouvant s'écarter plus ou moins de cette norme ; ***reste à la connaître et savoir s'il est possible ou non de s'en écarter****. L'enseignement du Français doit donc s'attacher non seulement à l'enseigner, mais aussi à* ***rendre les apprenants conscients d****e leurs* ***écarts à cette norme*** *et aux* ***conséquences*** *bénéfiques, mais plus souvent dommageables que ces écarts entraînent.*

Il n'est d'ailleurs pas inintéressant, lorsqu'on enseigne le Français, de montrer que, notamment pour le Français parlé, une majorité de francophones commettent sans s'en rendre compte des écarts à la norme des puristes : c'est tout le problème de ***la relativité de la norme et de la tolérance à la déviance*** *: on admet volontiers actuellement que le « tout à fait » se substitue au « oui », et qu'on utilise « rentrer » pour « entrer », « sur » pour « à » : il en va de l'évolution naturelle de toute langue.*

Par des exemples en situation c'est-à-dire en multipliant les ***situations fonctionnelles*** *d'apprentissage, les « maîtres » doivent et peuvent* ***rendre sensibles*** *des élèves qui apprennent le Français* ***aux déviances et aux tolérances possibles*** *face aux changements que la langue parlée et/ou écrite connaît. Cette approche pédagogique est*

beaucoup plus pertinente et opératoire que la stigmatisation des barbarismes d'une langue dite « des banlieues » qui n'est autre que celle de catégories sociales défavorisées, acculturées, barbarismes propices à être exhibés par ceux qui sont très éloignés de ces milieux.

A contrario il me paraît pédagogiquement très contre-productif, voire méprisant pour les élèves que de donner à entendre, avec une fausse humilité et une certaine vanité ***que certaines langues appauvries et altérées sont l'expression d'une culture vivante riche et créative****. Il faut soutenir les enseignants dans leur combat contre le discours médiatique popularisé par certaines productions artistiques qui tendrait à laisser croire de telles contre-vérités ».*

V. ENSEIGNER LE FRANÇAIS : COMMENT ?

A. DES PRINCIPES

En dépit de toutes les mises en cause dont elle fait l'objet, l'école reste le lieu privilégié de l'apprentissage de la langue. Michel Amrein dont les propos ont ouvert cette réflexion sur la langue nous a rappelé la mission fondatrice de l'école ; si nous reprenons à nouveau ses propos, c'est que nous restons profondément attachés à cette institution.

> *« L'école* ***se doit de favoriser pour tous les élèves,*** *cette* ***rencontre*** *avec la langue française, notamment pour ceux qui en seraient éloignés. C'est à l'école que revient le devoir de s'opposer à l'« existant » langagier et à* ***se battre contre les pseudo valeurs d'une soi-disant modernité*** *qui tournent le dos à la langue française parce qu'elle véhicule un rapport au classicisme, à la lenteur, à l'exigence, voire au silence ou une référence à une culture que l'on refuse pour certaines raisons existentielles… »*

De toutes les analyses évoquées précédemment, de tous les points de vue des experts, il est possible, très modestement, de poser trois principes majeurs :

- respect de la diversité
- volonté d'intégration
- résistance.

Autrement dit, ne pas commettre les erreurs déjà commises : écrasement des langues, rejets, mépris et ségrégations ; se garder autrement dit de toute

forme de discrimination, rendre à l'enseignement du Français sa mission égalitaire et d'intégration. En même temps, et ce n'est pas là une tâche facile, maintenir l'exigence et résister à la tentation du laxisme, refuser l'appauvrissement culturel qui s'ajoute à d'autres misères. Michel Amrein note avec quel étonnement beaucoup d'enseignants ont découvert le film « ***Entre les murs*** », considéré comme l'apologie d'un échec. Quant à Jacques Boudot, il propose un programme pédagogique ambitieux où chaque petit Français se livrerait régulièrement à l'analyse textuelle *fine* d'une dizaine de lignes. Cet exercice ne se limiterait surtout pas aux textes littéraires nobles (au risque de détourner à jamais les élèves de la littérature), mais s'appliquerait à tous les types de textes, y compris ceux qui font partie du patrimoine familier. L'objectif étant de former le lecteur à la lucidité et au sens critique ; Jacques Boudot ne cesse de le répéter : « *toute littérature est une œuvre de propagande* » ; il faut apprendre aux élèves ce que signifient les deux affirmations suivantes à propos d'un même événement historique, ce qui différencie l'affirmation « *le peuple affamé marcha sur Versailles* » de celle qui indique « *la populace marcha sur Versailles* ». L'enseignement du français devrait considérer cet objectif prioritaire. En ce sens, il serait véritablement formateur du citoyen :

« L'analyse littéraire, ce n'est pas une affaire de spécialistes ; c'est l'affaire de tout le monde, sans quoi il n'y a plus de république et il n'y a plus de démocratie ».

À titre d'exemple, Jacques Boudot choisit un vers de La Fontaine, apparemment très anodin : *« Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé… »* extrait de la fable *« Le coche et la mouche* » ; il importe de dévoiler aux élèves le glissement sournois qui s'effectue, au sein de ce vers, de l'intervention imperceptible de ce que Jacques Boudot nomme la propagande. En effet, s'il est vrai que les épithètes « *montant et sablonneux* » relèvent du registre incontestable de la description, le terme « *malaisé* » résulte de l'opinion du poète, de la manière dont il juge en quelque sorte ce chemin qu'il vient de décrire. Ces perversions de la langue émaillent tout l'attirail publicitaire et pervertissent l'objectivité de l'information. Il y a bien longtemps déjà que des professeurs travaillent sur la presse pour éveiller la lucidité des futurs citoyens, et l'étude de la syntaxe particulière des titres de journaux (phrases nominales, phrases exclamatives, voix passive tronquée) constituent des leçons de grammaire bien plus édifiantes que n'importe quelle « *leçon modèle* ».

Il existe une manière de faire vivre la langue à l'école qui devrait s'écarter des modes traditionnels de transmission. Le temps n'est plus aux cours assénés, fut-il un cours de belles lettres ou de beau langage. Le langage est aussi un outil ; il ne doit pas perdre, à l'école, sous prétexte d'apprentissage, ses fonctions essentielles au prix d'une restriction *disciplinaire.* L'école maternelle nous offre un exemple de cette pédagogie sans prétention sollicitée par les jeunes enfants eux-mêmes : le langage s'apprend par la conversation ; c'était là le sens de ce « commerce » du XVIIe siècle où s'échangeaient les idées, les savoirs et les cultures autant que les rumeurs et les potins. Il convient peut-être de réintroduire la conversation à l'école. Spécialiste de l'accompagnement des enfants en grande difficulté, Gérard Wiel conseillait de « *laisser entrer à l'école la parole des enfants* » à condition de ne pas permettre qu'elle restât à l'état de « parole de comptoir ». « Vous êtes à leur niveau, mais non à leur portée ; il y a le feu à la démocratie » dit encore Jacques Boudot. Et comment rétablir la démocratie, comment éteindre les incendies du malentendu sinon en restaurant une mutualité de paroles ? *« Notre système implique que l'on se comprenne et implique surtout qu'on discute d'égal à égal » ;* c'est le moyen de tenter d'instaurer à l'école une égalité culturelle à laquelle tous les élèves sont associés, Philippe Meirieu a déploré depuis longtemps qu'on réservât *« la culture aux uns et le bouillon aux autres ».*

On ne peut cependant s'en remettre entièrement à la bonne volonté des enseignants, aux vertus de l'innovation pédagogique ; et toutes ces tentatives d'adaptation et d'intégration, cette ouverture à l'évolution de la langue, ne s'avèreront jamais totalement efficaces sans de profonds changements institutionnels.

Michel Amrein nous expose, pour conclure, **les changements souhaitables** qui pourraient en restaurant la mission de l'école, rendre l'enseignement du français – écrit et oral – plus pertinent, plus efficace, mais aussi plus attractif.

B. DES PROPOSITIONS

1. CE QUI A DEJA CHANGE POUR L'ECOLE

*Notre société a besoin de l'école : cette assertion fait consensus. Toutefois, l'école n'est plus garante d'une vie sociale réussie. Sa relation avec l'activité collective s'est obscurcie, tant les transformations de l'économie ont été rapides et ont altéré les liens assez lisibles qui existaient entre parcours scolaire et vie professionnelle. « **À quoi prépare l'école ?** » est une question et un souci largement partagés ce qui fragilise nécessairement le système éducatif. Le sens des savoirs est*

contesté et la nécessité de les acquérir n'est plus une évidence, d'autant que l'accès à ceux-ci se fait massivement et facilement ailleurs qu'à l'école.

L'autorité de l'école, en conséquence, est contestée alors que dans son fonctionnement elle ne peut s'en passer : éduquer et enseigner suppose une reconnaissance de la collectivité voire une connivence avec celle-ci. En réaction l'autoritarisme – obligation sans justification – qui avait disparu de l'école a tendance à ressurgir ici et là en fonction de certains problèmes majeurs qu'elle peut connaître.

La relation entre la famille et l'école s'est également beaucoup modifiée ; la notion de famille s'est transformée – la famille « monoparentale » s'est banalisée – et les parents se déchargent sur l'école des missions qui leur étaient naturellement dévolues.

L'école, souvent contestée et critiquée, est ***tenue à rendre des comptes*** *sur des questions qui la dépassent et qu'elle ne peut traiter ; un jeune enfant ou un adolescent ne peuvent tirer profit de l'école que si, libérés des problèmes affectifs et existentiels majeurs, ils ont été préparés à être des élèves.*

2. CHANGER ?

*« **La résistance au changement** élève le plus solide obstacle aux progrès de l'humanité » disait un sociologue ; ceci vaut bien entendu pour l'école qui est nourrie par les soi-disant grandeurs de son passé et qui a tendance, en l'idéalisant, à s'y réfugier. La société, les parents d'élèves, l'institution scolaire et ses enseignants résistent à repenser fondamentalement l'école dans d'autres cadres et d'autres manières de faire. L'enseignement du Français, à cet égard, a peu évolué : la langue est plus enseignée comme objet d'étude avec ses règles et ses codes que comme un outil de communication.*

Des changements sont pourtant absolument nécessaires : une enquête récente sur l'enseignement de la langue et de la littérature montre qu'il a perdu en quelques années une grande partie de son sens pour les élèves, leurs parents ; cet intérêt second est même ratifié par beaucoup d'enseignants. Quand on ne sait plus ni pourquoi, ni comment apprendre à parler, à lire, à raconter, à écrire et à rédiger, sait-on encore pourquoi on éduque ou on est éduqué ?

3. *QUELS CHANGEMENTS ?*

Comment changer

Il faut impérativement refuser d'entrer dans la querelle stérile « pédagogues » contre « républicains » : anciens contre modernes. Les ravages de cette opposition demeurent, que ce soit en mathématiques ou en français – lecture et grammaire notamment. Ceci ne veut pas dire qu'il faille faire fi des recherches universitaires dans les différents champs disciplinaires ou des travaux sur l'apprentissage. Il faut avant de les mettre en pratique dans les classes « laisser du temps au temps » et éviter de mettre en œuvre des recettes mal comprises qui cohabitent plutôt mal que bien avec ce qui fonde en partie la pratique professionnelle des enseignants, à savoir leur propre vécu scolaire et des manuels dont la première des finalités est d'être commerciale.

Les outils de référence

En ce qui concerne l'enseignement du Français, ils existent, ils ont été largement diffusés et conviennent. Certains sont de bons documents professionnels : les livrets « maitrise de la langue » pour les écoles et les collèges ainsi que les décrets d'application de loi Fillion « Piliers pour l'école ». D'autres sont plutôt des cahiers des charges laconiques sans grand intérêt pour l'enseignant et dont la finalité n'est pas claire.

On peut regretter comme souvent, que ces textes n'aient pas été suffisamment commentés et expliqués et que le problème de leur cohérence et des continuités entre eux ne soit jamais clairement posé. Des circulaires d'application tardent à paraître et des manuels scolaires variés plus ou moins récents cohabitent comme ils peuvent en créant confusions et incompréhensions chez ceux qui les utilisent (tous les outils ne se valent pas).

Changer consisterait à veiller à ce que les marquages politiques, les médiatisations et les préoccupations commerciales s'effacent au profit de réels outils de travail, d'analyse de manuels scolaires et de diffusion de recherches et expérimentations exemplaires et validées.

Les pratiques

Seule une pédagogie résolument fonctionnelle de langue française peut inverser la grave désaffection déjà citée.

C'est par la fréquentation régulière de situations de communications orales ou écrites à la portée des élèves, par leur imprégnation, par leurs

reproductions et transformations qu'il faut commencer. L'analyse des outils de communication et leur apprentissage doit être indissolublement liée à l'usage que les élèves peuvent en faire. La disjonction entre les activités scolaires qui décrivent la langue – écrite surtout – et celles qui l'utilisent contribue à rendre l'enseignement peu opératoire : le transfert des activités métalinguistiques n'est jamais suffisamment posé et compris. Trop d'exercices tournent à vide et les activités de lecture et surtout d'écriture sont beaucoup trop peu nombreuses : parler, écrire, lire ce n'est pas aller d'un prétendu simple à un complexe, c'est pratiquer sans cesse des situations de communication qui ont un sens et qui plaisent.

Les structures

Telles qu'elles sont conçues et fonctionnent, elles permettent difficilement de mettre en œuvre les changements qui pourraient inverser cette désaffection pour la langue française.

À l'école élémentaire, les activités secondes morcellent les emplois du temps et conduisent les maîtres à des enseignements du français décousus qui privilégient les exercices routiniers dévoreurs de temps au détriment d'un entraînement intensif à des maniements variés de la langue ou la liberté réfléchie de l'expression peut se déployer.

Au collège, l'enseignement du français repose essentiellement sur les professeurs de lettres. L'évidente transdisciplinarité de cet enseignement devrait conduire à une mobilisation de tous les enseignants pour conduire des projets innovants audacieux et pertinents. La mise en place d'ateliers de lecture ou d'écriture interdisciplinaires peut fédérer l'équipe des professeurs d'une même classe, aidant par là même tous les élèves à s'approprier les compétences linguistiques que requièrent toutes les disciplines.

Le travail en équipe est un levier de changement insuffisamment utilisé. Le professeur est trop seul dans sa classe et n'envisage pas assez les décloisonnements, les projets interclasses pour répondre en partie à l'hétérogénéité des élèves. On connaît l'intérêt d'activités telles que le théâtre, l'écriture « longue », la presse… pour rendre l'enseignement du français fonctionnel et mobilisateur et faire accepter les entraînements intensifs qui rendent plus aisés les maniements de la langue.

La formation professionnelle

Elle est indispensable et doit être permanente. Maîtriser la langue française est une condition nécessaire pour pouvoir l'enseigner – elle n'est d'ailleurs pas toujours remplie pour ce qui est des professeurs des écoles – et elle ne saurait être suffisante. Prétendre que les enseignants sont libres de leurs méthodes et sont jugés sur leurs résultats n'est pas admissible. Oserait-on imaginer qu'un chirurgien soit jugé à l'aulne des opérations qu'il réussit et des vies qu'il sauve ? Donner à entendre cette pseudo liberté professionnelle est démagogique et anxiogène.

Mieux faire enseigner le français, c'est donner du temps et des moyens pour renforcer la formation initiale et continue quitte à rendre cette dernière obligatoire. Quel enseignant de collège ou d'école n'a pas peu ou prou tiré profit des réunions pédagogiques trimestrielles d'antan au cours desquelles on pouvait s'échanger des informations, connaître de nouvelles pratiques, avoir des avis autorisés sur certaines directives et la manière de les appliquer ! Actuellement la formation que reçoit un enseignant pour enseigner la langue française est réduite voire inexistante pour les disciplines autres que le français… lire un énoncé mathématique ou résumer un document d'histoire ne vont pourtant pas de soi (j'avais proposé, alors qu'existaient encore de nombreux stages, école et collège, qu'une quotité d'au moins 20 % de temps soit réservée au français qu'elles qu'étaient leur nature…).

Les Instituts universitaires de formation des Maîtres jouent un rôle irremplaçable. On ose espérer que leur existence ne soit pas menacée compte tenu de certaines dérives regrettables notées et largement médiatisées ; elles étaient d'ailleurs prévisibles compte tenu de l'organisation initiale de ces instituts. On ne peut que souhaiter qu'ils deviennent de véritables laboratoires de professionnalisation proches du terrain et animés largement par des enseignants en exercice et des personnels d'encadrement en relation avec la recherche

L'encadrement

Trop mobilisés par des taches bureaucratiques et des évaluations formelles de pratiques professionnelles qui tournent aux rituels, les corps d'inspection ne sont plus les évaluateurs – formateurs qu'ils étaient par le passé.

Mieux faire enseigner le français c'est redonner aux inspecteurs comme mission prioritaire celle de veiller à l'application des directives nationales et de s'assurer que les enseignants trouveront auprès d'eux

et/ou avec la collaboration de formateurs accrédités les aides et les ressources pour le faire. Formation et évaluation sont complémentaires. Les I.U.F.M. et les corps d'inspection doivent être mobilisés et se concerter pour agir dans ce sens.

CONCLUSION
LA PERMANENCE D'UNE MISSION

L'école peut certes mieux faire pour enseigner le français, même si à elle seule elle ne peut pas tout faire. Pour remplir cette mission, elle a besoin de la sérénité et de la confiance de la société et de ceux qui la dirigent. Mais elle a surtout besoin de continuités et de permanences ; elle requière aussi des cadres sécurisants qui sachent la regarder, l'entendre et l'épauler pour qu'elle trouve l'imagination et les moyens pour aider ses élèves à conquérir cette maîtrise de la langue sans laquelle, devenus adultes ils seront mutilés individuellement et socialement.

Nous nous rangerons, au terme de cette réflexion, du côté de l'optimisme d'Alain Rey qui nous incite à ne pas désespérer d'une langue, ni de ses locuteurs.

Certes, la langue Française de nos manuels, de nos écrivains (et de nos fantasmes) est malmenée par des évolutions inévitables qui la modifient, mais contribuent aussi à l'enrichir. Contre la guerre à laquelle se livrent, « ***Entre les murs*** » un professeur et ses élèves récalcitrants, on peut opposer l'ouverture de *« **L'esquive** »* qui célèbre la cohabitation entre le sabir et la langue de Marivaux, gageure d'une *« métisserie »* réussie qui n'évite pas les antagonismes, mais s'accomplit aussi sur des connivences amoureuses.

Il ne faut donc pas désespérer du français qui mérite donc toujours sa qualification de « langue vivante ». La belle langue est largement protégée par ceux qui savent la pratiquer et qui, de ce fait, ont une vraie responsabilité. Elle doit être défendue avec détermination, voire pugnacité, par tous ceux qui ont une parole autorisée et/ou d'autorité, qui en connaissent les registres et les pouvoirs et qui doivent se défendre d'en jouer. La langue est à l'abri dans les livres et dans tous les écrits qui se donnent pour mission d'éduquer, d'informer ou de distraire les citoyens : à ce titre, ces supports écrits doivent être soutenus, recommandés, honorés.

Quant à son enseignement, il demeure plus que jamais nécessaire. Toutefois, on ne peut s'en tenir à quelques vœux pieux, ni à quelques réformes hâtives ; dans la mesure où la pratique de la langue est étroitement liée aux phénomènes économiques et sociaux, son enseignement est subordonné à une volonté politique d'éducation et de justice, responsable du

salut d'une langue véritablement républicaine. Car s'il est vrai que l'homme est « homme de parole », il partage avec ses semblables l'honneur et le plaisir de la parole. *« Les élites ont tôt fait,* déplore Bernard Cassen, *de qualifier de « nationalisme » l'attachement des peuples à leur langue, alors que c'est parfois tout ce qui leur reste pour « faire société » et s'inscrire dans* ***une histoire partagée*** *».* C'est pourquoi la langue participe aussi aux principes fondateurs de la république en ce sens où il constitue

- **Une parole d'égalité** (et non une parole d'orgueil, de pédantisme ou d'oppression).

- **Une parole de fraternité** qui exprime la sympathie, la compassion, qui met « fin aux hostilités » *« Dans la plus muette des horreurs,* dit Camus, *il suffit qu'une voix s'élève pour rendre l'espoir » ; « Se parler, en effet, c'est le contraire de se combattre. C'est communiquer, se comprendre, s'accorder »,* écrit encore Bernard Cassen dans « *Le Monde Diplomatique ».*

- **Une parole de liberté** ; car on peut tendre la parole, comme on tend la main pour aider l'autre à prendre sa place, et susciter sa parole propre. C'est aussi la mission d'une parole pédagogique qui enseigne en même temps qu'elle élève et qu'elle émancipe.

Enseigner le français c'est-à-dire enseigner les codes langagiers sur lesquels repose notre identité nationale est une tâche complexe, ambitieuse et fondamentale.

Cet enseignement se doit de prendre en compte tout naturellement le fait que ces codes sont exposés à toutes les évolutions, à tous les changements des plus savants aux plus frivoles ; prendre en compte ne signifie en aucune façon s'y inféoder.

L'enseignement du français doit tendre à donner des outils de réflexion, d'analyse critique voire de maîtrise de ces pratiques langagières singulières. Il doit en plus et surtout permettre d'acquérir des capacités d'expressions libérées et maitrisées d'une langue commune riche fruit d'une histoire, ciment de cohésions fortes entre ceux qui la pratiquent. Cet enseignement rend passionnante la tâche infinie et nécessaire de l'école.

« Tous les mots sont égaux en droit » disait Victor HUGO, mais ils ne le sont pas en devoir. C'est à l'enseignement du français que revient la mission de le faire percevoir, comprendre et mettre en œuvre.

ANNEXES

Extraits et notes de lecture :

- Le souffle de la langue de Claude Hagège
- Loi Fillion : Pilier I, maîtrise de la langue

I. LE SOUFFLE DE LA LANGUE DE CLAUDE HAGEGE

Au cours de cette réflexion, nous avons à maintes reprises, évoqué les travaux de Claude HAGÈGE sur la langue**.** C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de publier, en complément de ce livret, le travail auquel s'est livré Jean-Claude MAILHOT. L'exégèse qu'il a produite du livre *« le souffre de la langue* » rassemble un certain nombre d'idées que nous avons abordées au cours de notre réflexion. Loin de nuire à la problématique envisagée, il l'enrichit considérablement par des précisions historiques, confirmant ainsi l'enracinement d'une langue dans l'histoire des hommes.

Le souffle de la langue, également sous-titré « Voies et destins des parlers d'Europe » décrit l'évolution des langues européennes depuis leurs racines jusqu'à nos jours, et tente d'entrevoir leur avenir.

En apparence, le sujet traité par Claude Hagège semble beaucoup plus vaste que le thème retenu par notre cercle qui se circonscrit aux évolutions de la langue française ; mais à l'évidence, le français est un idiome évolutif parmi d'autres, et la compréhension des transformations, des influences croisées et des interpénétrations des grandes langues européennes est indispensable pour appréhender ses mutations et son positionnement actuel.

Le souffle de la langue s'articule en trois parties :

- D'abord le profil des langues européennes fédératrices,
- Puis la diversité et la multiplicité des idiomes en usage sur le vieux continent
- Enfin, Hagège tente de comprendre les effets de la pression nationaliste qui défend sa langue en tant que miroir de son identité.

Alors que beaucoup d'esprits en Europe sont habités par la nostalgie d'une langue commune pour faciliter les échanges, on vient d'assister au cours des deux dernières décennies, à une inflation du nombre de langues d'États, conséquence de l'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie.

Concilier diversité, fédération, unité, est-ce une illusion ou une complaisance rhétorique ?

Et pourtant, plusieurs siècles durant, l'Europe a possédé une langue commune : le latin, qui présentait l'avantage indéniable de n'être langue nationale d'aucun pays.

Durant tout le moyen âge, il fut la langue de l'Église, et tint le rang de langue savante et de vecteur de la pensée dans les Universités en France, Angleterre, Irlande, Allemagne, Pologne, Suède. Son long règne ne s'explique pas par des facteurs économiques, mais par son rôle dans les choses de l'esprit.

Toutefois, le latin n'était pas la langue des masses, et son influence s'est progressivement réduite au profit des idiomes vernaculaires pour diverses raisons, parmi lesquelles sa rigidité et sa pureté antique qui ne lui ont progressivement plus permis de répondre aux besoins d'évolution de la pensée scientifique et aux idées et courants modernes.

Le recours aux langues modernes s'est amplifié, et son arrêt de mort est signé en 1637 par la publication en français du Discours de la Méthode de Descartes.

Au XVIIIe siècle, le latin cesse d'être la langue de correspondance des savants, avant de devenir au siècle suivant un pensum de pure forme, et de perdre son statut de langue de culture de l'Europe.

Tour à tour, les grandes langues européennes ont connu au cours des siècles des périodes d'influence croissante, puis d'apogées annonciatrices du déclin de leur vocation de langue fédératrice :

- Dès le XVe siècle, c'est le cas de **l'espagnol** ou plutôt du castillan, langue d'État héritée du latin, qui est la langue de conquête de l'Amérique. L'espagnol n'a pas essaimé en Europe à cette époque, en raison des obsessions d'identité et de pureté de race qui ont conduit aux décisions absurdes d'expulsion des juifs d'Espagne. Ces exilés ont contribué à l'expansion de la culture hispanique par les vecteurs du castillan et de diverses variantes judéo-espagnoles qu'ils ont diffusées sur leurs terres d'accueil : l'empire ottoman et ses vastes zones d'influence, l'Afrique du Nord, différents pays d'Europe. Ce rayonnement a été stoppé par le démembrement de l'empire ottoman, et plus tard par l'atroce extermination des communautés juives des Balkans par les nazis et leurs comparses.

- **L'italien**, héritier le plus direct du latin, malgré des dominations régionales en Europe (Balkans, Constantinople) et en Afrique du

Nord-est n'a jamais pu prétendre au titre de langue commune du vieux continent.

- **L'anglais** est quant à lui marqué par une évolution permanente au cours des âges, grâce à une synthèse d'emprunts très variés au gré des dominations et des occupations successives : Romains, peuples germaniques, Vikings, Franco-normands, et de ses emprunts au latin. Dès le XVIIIe siècle, un signe qui ne trompe pas : c'est la langue européenne qui emprunte le moins et qui prête le plus. Il n'est pas impossible que la nature composite de l'anglais où se combinent tant d'influences linguistiques occidentales l'ait destiné à servir un jour de trait d'union.
  Parmi les raisons qui ont conduit à sa primauté :
  - À l'origine, l'anglais est porté par le commerce et par les armes : l'expansion coloniale des États-Unis à l'Australie en passant par la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, le Canada, l'Inde…
  - De toutes les langues, l'Anglais est celle qui évolue au plus près des besoins et est la première à les exprimer, servie par l'expansion économique sans précédent impulsée par les États-Unis.
  - Puis, d'autres facteurs : sa simplicité relative, l'étendue de sa zone d'influence, les valeurs de libération, de liberté et de civilisation consécutives à la Seconde Guerre mondiale, le besoin d'un vecteur de communication commun pour répondre aux pulsions « dialogales ».

  Tout Européen qui connaît l'anglais peut se dispenser d'apprendre la langue de ses voisins. L'effet devient cause et participe à la diffusion de l'anglo-américain.
  Hors d'Europe, de nombreux acteurs politiques et économiques majeurs l'ont adopté pour exporter leurs techniques : Japon, Chine, Inde, Corée du Sud, Israël…

  Dans le même temps, l'anglais a profité des faiblesses des grandes langues européennes rivales :
  - l'allemand est apparu comme la langue des bourreaux et des vaincus,
  - le russe comme une langue d'oppression porteuse de slogans et de propagande,

- le français a connu de longues périodes de chute d'influence, la France ayant été le théâtre principal des deux conflits mondiaux du XXe siècle, d'immenses tâches de reconstruction qui ont suivi, mais aussi à cause de l'enlisement du pays dans d'interminables conflits coloniaux.

Mais l'ivresse d'altérité s'oppose à la nostalgie des fusions, si bien que l'Europe se trouve à la fois ouverte à l'anglais et retranchée sur ses diversités linguistiques.

- **L'allemand** dont l'influence actuelle hors d'Allemagne se limite à quelques zones d'Europe du Nord, Tyrol et Europe centrale, a connu des bouffées dominatrices sous l'effet du besoin expansionniste des germanophones, tant à l'ouest qu'à l'est, lequel s'est terminé par des conflits qui ont embrasé le monde.
  En détruisant le judaïsme européen, l'Allemagne a privé sa langue de son caractère international et de ses valeurs universelles.
  Les pouvoirs politiques fondés sur l'abus d'autorité, qu'il s'agisse du IIIe Reich ou de la RDA, ont largement utilisé l'allemand à des fins de propagande et se sont livrés à d'infâmes manipulations par le biais d'un langage dévoyé.

- **Le français** a connu son premier rayonnement international au moyen âge par la conquête de l'Angleterre et par les croisades. Pendant 3 siècles l'Angleterre parle le français et est même le berceau de la grammaire française. Le XIVe siècle voit un déclin de son influence suite à la mise à mal des positions militaires par la guerre de cent ans.
  XVII et XVIIIe siècle furent à nouveau des périodes fastes pour le français qui bénéficia d'un véritable engouement dans les principales capitales européennes, conséquence des succès de la première moitié du règne de Louis XIV et de la qualité des Lettres françaises. Malgré la saignée crée par la révocation de l'édit de Nantes, le français s'imposa comme la langue diplomatique de l'Europe. En fait, le français régnait principalement dans les franges sociales privilégiées de l'Europe des Lumières et dans les milieux favorisés et raffinés.
  Le destin du français fut scellé par le traité de Paris qui mettait fin au conflit franco-anglais sur la domination de l'Amérique du Nord, et qui

vit l'Angleterre s'emparer du Canada et d'une grande partie de la côte est des États-Unis.
Certes, le prestige de la Révolution française permit de gagner des milieux nouveaux, ainsi que les victoires du Directoire et de l'Empire, mais celles-ci ravivèrent les nationalismes.
Ce déclin du rayonnement de la langue est accentué par la vente de la Louisiane qui fut un désastre pour l'influence externe du français. La défaite de 1870 et l'essor commercial des États-Unis et de la Grande-Bretagne portent de rudes coups à l'universalité du français.
Ce recul s'accentue encore après la seconde guerre mondiale, et le français passe en position de repli face à l'anglo-américain dominateur.

Aujourd'hui, des signes encourageants de vitalité du français sont indéniables :

- la francophonie popularisée par L.S. Senghor est au départ née hors de France, et sous-tend l'idée que si les Français sont dépositaires de leur langue, ils n'en sont pas les propriétaires exclusifs. Cette floraison du français dans les pays de la francophonie montre qu'il est possible de préserver les identités et qu'il représente une offre alternative et un exemple à tous ceux qui redoutent qu'un instrument de communication unique lamine leurs individualités.
- dans plusieurs états africains le français est soit langue officielle unique, soit langue officielle en parallèle avec l'anglais, l'arabe, une ou plusieurs langues africaines.
- sa vitalité n'est pas à démontrer surtout au Québec, mais aussi en Wallonie et Suisse romande.
- une renaissance d'intérêt se manifeste également dans plusieurs états des États-Unis :
- Massachusetts, Maine, New Hampshire.

La vitalité du français ne peut qu'être servie par l'ouverture aux apports nouveaux, comme c'est le cas du français africain, et la modération des exigences puristes.

Le français doit d'abord être défendu en France, car le risque existe qu'il soit supplanté par l'anglais si les publications scientifiques des chercheurs opérant en France ne sont pas faites en français.

L'élargissement de l'Europe aux pays scandinaves et d'Europe centrale est plutôt favorable à l'anglais et l'allemand.
Le développement des exigences culturelles est une chance pour le français de devenir un facteur d'équilibre trilingue aux côtés de l'anglais et l'allemand.

Bien que n'ayant pas vocation de langues fédératrices, le portugais et les langues slaves détiennent des zones d'influence considérables.

- **Le portugais** est probablement la plus exotique des langues d'Europe occidentale : langue des grands navigateurs qui s'est enrichie d'influences diverses : arabe, africain, amérindien, français, anglais. Hors de sa base européenne relativement modeste par la population, c'est la langue d'état de l'immense Brésil, et de nombreux états africains : Angola, Mozambique, Guinée Bissau, Cap Vert, Principe et São Tomé.

- De toutes les langues slaves **le russe** est le plus impressionnant par l'étendue des territoires qu'il couvre.
  Au départ, le régime bolchévique créa des républiques dotées de langues réputées différentes, vraisemblablement plus par souci de créer une fragmentation destinée à asseoir une domination que par encouragement désintéressé au développement des langues maternelles. Puis au fil du temps, le régime est moins favorable aux langues maternelles, le russe ayant vocation à être la langue d'État de la gigantesque URSS ; au tiers-mondisme des intentions originelles succède le jacobinisme des orientations ultérieures.
  Le russe garde à ce jour, dans les pays d'Europe centrale et orientale l'image d'une langue qui, sous le communisme, autant que sous le régime précédent, n'était pas choisie, et de ce fait sa somptueuse beauté était voilée pour ne laisser apparaître que le visage rebutant de la contrainte.
  Le déclin actuel du monde russe, probablement passager, affecte aussi la langue, mais parions que le russe retrouvera un jour le prestige lié à sa vieille culture.

- L'Europe est caractérisée par la multiplicité des parlers et leurs interpénétrations sur un continent à la taille somme toute modeste (dans l'hypothèse d'une limite fixée à l'Oural), cause et conséquence de destins tourmentés.

La force de la langue et des cultures, qui déterminent l'axe des civilisations est telle que les tentatives de réunion artificielle au sein d'une même nation, le plus souvent, n'ont pas résisté aux différences culturelles et aux antagonismes (ex. : Yougoslavie).
Les langues fédératrices d'Europe sont celles qui ont été façonnées par un pouvoir intellectuel et politique, et par le dynamisme économique ; elles se trouvent le plus souvent à l'ouest, siège des états homogènes en termes linguistiques, où il y a pratiquement superposition entre la langue parlée par la majeure partie de la population et la langue d'état. À l'inverse à l'est les minorités utilisent couramment leurs langues maternelles, au détriment de la langue d'état.

- Les langues, miroirs d'identité des peuples, ont le plus souvent joué en Europe un rôle de première importance dans les luttes d'affirmation nationale. La revendication linguistique, lorsqu'elle est forte et ancienne trouve un appui précieux dans l'indépendance économique énergiquement affirmée. Cependant, la puissance d'une économie n'est pas une force suffisante pour étendre son audience au-delà des frontières de l'État s'il n'y a pas un ferme vouloir et une entreprise énergique qui s'investit dans la langue.
  Une langue n'est pas créée ex nihilo, par une soif d'identité. Il s'agit de l'effort déployé pour donner à un idiome longtemps maintenu dans l'ombre la dignité d'une langue littéraire.
  Les langues ne disposent pas toutes des mêmes moyens de défense. Celles que ne protègent ni l'importance démographique, ni un pouvoir politique, ni une tradition écrite, sont menacées. Pour survivre, toutes doivent concilier le culte de leur passé avec l'intégration aux courants modernes de production et de puissance.

CONCLUSION

Une chose est sûre, la vocation fédératrice d'une langue est d'abord et avant tout étroitement dépendante de sa capacité à évoluer au plus près des besoins, et à être la première à les formuler et à s'adapter aux mutations incessantes de notre monde. Dans le domaine de la langue, comme dans beaucoup d'autres, l'immobilisme, ou le défaut d'adaptation et de réaction, voire d'anticipation face aux transformations ne peuvent conduire à la primauté et à l'universalité.

Mais il n'est pas dit qu'une seule des langues à vocation fédératrice doive occuper toutes les fonctions. L'emploi d'une langue commune ne signifie en aucun cas le gommage des différences, et encore moins la disparition des autres langues.

L'Europe de demain doit bâtir un enseignement des langues qui multipliera le nombre des plurilingues réels.

Les États d'Europe ont depuis longtemps forgé leurs identités sur des traits culturels puissamment enracinés dans les langues, et l'unité européenne n'est pas le tombeau des cultures minoritaires.

L'Europe unie peut aider à résoudre le redoutable problème des nationalismes, l'attachement aux cultures nationales étant d'autant plus passionné que la vie est plus difficile et la liberté moins accessible. Faciliter la circulation des hommes, des biens, des idées ne peut qu'atténuer la virulence des nationalismes.

La menace de l'unilinguisme, c'est la fermeture aux besoins de l'autre et le repli dans sa culture. L'écoute de l'autre, au-delà de la sollicitude naturelle ne peut qu'être salutaire dans un monde où les « exilés du bien-être », las des inégalités auraient donné une forme violente au désir trop longtemps inassouvi d'être entendus.

II. LOI FILLION : PILIER I, MAITRISE DE LA LANGUE

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs.
Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines. Chaque professeur et tous les membres de la communauté éducative sont comptables de cette mission prioritaire de l'institution scolaire. La fréquentation de la littérature d'expression française est un instrument majeur des acquisitions nécessaires à la maîtrise de la langue française.

CONNAISSANCES

L'expression écrite et l'expression orale doivent être travaillées tout au long de la scolarité obligatoire, y compris par la mémorisation et la récitation de textes littéraires.
L'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire doit conduire les élèves à saisir que le respect des règles de l'expression française n'est pas contradictoire avec la liberté d'expression : il favorise au contraire une pensée précise ainsi qu'un raisonnement rigoureux et facilement compréhensible. L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes.
L'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe requiert des exercices spécifiques distincts de l'étude des textes.

Le vocabulaire

Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves est un objectif primordial, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.
Les élèves devront connaître :

- un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions, des opérations de l'esprit, des abstractions ;
- le sens propre et le sens figuré d'une expression ;
- le niveau de langue auquel un mot donné appartient ;

- des mots de signification voisine ou contraire ;
- la formation des mots, afin de les comprendre et de les orthographier.

La grammaire

Les élèves devront connaître :

- la ponctuation ;
- les structures syntaxiques fondamentales ;
- la nature des mots et leur fonction ;
- les connecteurs logiques usuels (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes) ;
- la conjugaison des verbes ;
- le système des temps et des modes.

L'orthographe

Il est nécessaire d'atteindre une maîtrise correcte de l'orthographe, dans les écrits spontanés des élèves, dès la fin de l'école primaire. Le perfectionnement de l'orthographe jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire est cependant une nécessité. Pour cela, la dictée est un outil indispensable d'apprentissage et d'évaluation, mais c'est par une vigilance particulière dans toutes les situations d'enseignement que cette maîtrise pourra être acquise.
Les élèves devront connaître les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale (mots invariables, règles d'accord, orthographe des formes verbales et des pluriels).

CAPACITES

Lire

Au terme de la scolarité obligatoire, tout élève devra être capable de :

- lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers ;
- analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens ;
- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu ;
- manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires ;
- comprendre un énoncé, une consigne ;
- lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.

Écrire

La capacité à écrire suppose de savoir :

- copier un texte sans faute,
- écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée ;
- répondre à une question par une phrase complète ;
- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) ;
- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché ;
- résumer un texte ;
- utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.

S'exprimer à l'oral

Il s'agit de savoir :

- prendre la parole en public ;
- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue ;
- rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...) ;
- reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers ; adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché) ;
- dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).

Utiliser des outils

L'élève devra être capable d'utiliser : des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée ; des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.

Attitudes

L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe : la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire ; le goût pour les sonorités, les jeux de sens, la puissance émotive de la langue ; l'intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite) ; l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.

BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit plus d'une liste non exhaustive d'ouvrages et d'articles qui sont en rapport avec la problématique et qui ont nourri notre réflexion et la rédaction du livret.

Abry E., Crouzet P., Audic C. : « Histoire illustrée de la littérature française » Didier, 1942.

Amrein M. « Lire des textes littéraires au cycle 3 » C.R.D.P. Auvergne.2002.

Bhattacharya L. « Où vont les fleuves ? » Le bois d'Orion

Chevallard Y. « La transposition didactique et l'avenir de l'école » La pensée sauvage, Grenoble.

Debray R., « A demain De Gaulle » Gallimard, 1990.

Djebar A. Discours de réception à l'Académie française 22 juin 2006.

Domenach J.M. « Pour une morale sans moralisme »Flammarion 1992.

Duneton C.

« Parler Croquant » (Editions Stock 1973)

« La mort du français » (Plon 1999).

Farandjis S. « Philosophie de la francophonie »L'Harmattan 1999.

Farge A. et Chaumont M. « Des mots pour résister » (Voyage de notre vocabulaire politique de la Résistance à aujourd'hui » (Editions Bayard – 2005).

Gange M. Collectif « Sauver les lettres »

Goudailler J.P. « Dis-moi comment tu tchatches ? »Maisonneuve.

Hagège C. :

« Le souffle de la langue » O. Jacob, 2000.

« L'homme de parole » Fayard, 1996.

Hazan E.: « LQR – La propagande du quotidien » «Editions « raisons d'agir », février 2006

Klemperer W.: « LTI : la langue du IIIè Reich »

Ladjali C. « Mauvaise langue » Seuil, 2007.

Lalanne P. « Mort et renouveau de langue française »A. Bonne 1957.

Lapierre J.W. « Le pouvoir politique et les langues » PU.F.1988.

Madame de La Fayette « La princesse de Clèves » Le livre de poche.

Manière de Voir (Le Monde diplomatique : numéro 97, février/mars 2008, dirigé par Bernard Cassen « la bataille des langues ».

Manguel A. « Une histoire de lecture » Acte Sud 1998.

Millet R. « Le sentiment de la langue » Champ Vallon 1990.

Mitterand F. : Discours d'ouverture de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage de la langue française Château de Versailles, 17 février 1986.

Nettle D., Romaine S. « Ces langues, ces voix qui s'effacent » Autrement.

Ordonnance de Villers-Cotterêts 15 aout 1539, Dossier Hérodote.

Penn A. « Miracle en Alabama »film 1962.

Pennac D. « Chagrin d'école » (Gallimard 2007).

Rivarol « L'universalité de la langue française »Arléa 1998.

Rey A. : « L'amour de la langue » (contre les puristes et autres censeurs de la langue) (Editions Denoël 2007).

« Serments de Strasbourg » 14 février 842 cf. Hérodote.net.

Steiner G. « Vers une culture plus humaine » 10/18 1999.

Vargas Fred. « L'homme à l'envers » V. Hamy 1999.

Vernier P. « Développement et évolution du cerveau » Labo. I.N.R.A.

Viala A. « L'enseignement littéraire » Que sais-je, P.U.F.

Le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand
remercie vivement
le Conseil Général du Puy-de-Dôme
et la Ligue de l'enseignement du Puy de Dôme Fédération des Associations Laïques
des aides qui lui ont permis l'édition de cette plaquette,
Jacques BOUDOT, Inspecteur général honoraire de lettres,
Cathy JOUGLET, animatrice culturelle
Jean STRATONOVITCH, professeur, écrivain
dont les interventions ont permis d'enrichir notre débat sur la langue.

La conception et la rédaction de ce livret ont été confiées à Michel AMREIN et
Alain BANDIERA, qu'ils soient également remerciés.